

La Survivance Française

C'est le 18 décembre que les Canadiens français établis dans l'Ouest du Dominion entreprendront la grande randonnée vers la province de Québec, esprit et cœur de tout ce qui est français en ce pays. Le séjour dans notre province se incidéra avec ce que nous appelons si pittoresquement "le temps des fêtes". C'est que, à cette époque, la coutume veut que toute la famille se réunisse au moins pour quelques heures au foyer paternel, et revive en pensée les jours heureux de la première enfance. Cette année, dans plus d'un foyer beaucoup de familles seront au complet par la présence des fils courageux qui sont allés essaimer vers l'Ouest lointain. Ceux-là viennent prouver au vieux Québec qu'on peut faire sa vie convenablement, et même connaître la grande aisance sous n'importe quel coin de ciel de notre vaste Canada, sans pour cela renier son origine, ni cesser d'aimer ce qui nous rattache à Québec: nos coutumes ancestrales, notre foi, notre langue.

C'est pour bien nous prouver que tout cela existe fortement dans le cœur de ceux qui sont allés vivre hors du Québec, mais dans notre Canada, que les Canadiens de l'Ouest ont donné le nom de Survivance française au voyage qui va les ramener vers nous pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Nous savons qu'on prépare ici un accueil de chaude sympathie à ces frères éloignés qui ne nous oublient pas, et que nous-mêmes continuons à aimer comme des membres de la grande famille canadienne française; famille industrielle et prolifique qui est chez elle non seulement dans Québec, mais dans tout le Canada.

Un journal de Winnipeg souligne précisément cette idée que la présence en nombre de nos frères de l'Ouest devra avoir pour effet de rappeler au Québec que les nôtres doivent se considérer chez eux partout en ce pays; que partout au Canada il y a moyen de vivre convenablement et de faire sa marque, et qu'il vaut mieux inciter nos gens à rester au pays que de passer la frontière. D'après ce même journal c'est un grand malheur que le gouvernement fédéral qui détient actuellement le pouvoir grâce à une majorité de Canadiens français en soit encore à favoriser de préférence l'immigration des gens d'Europe, au lieu de favoriser la migration des Canadiens français vers les plaines de l'Ouest. Ajoutons que c'est même incompréhensible de voir un gouvernement favoriser l'importation d'immigrants étrangers et pourvoir à leur installation au pays, alors que le même gouvernement n'a pas un sou pour ceux des nôtres qui veulent aller, en dehors du Québec, poser les bases d'un solide foyer canadien.

La "Liberté" de Winnipeg, annonçant le voyage de la Survivance, insiste sur l'à-propos de descendre en nombre vers Québec au temps des fêtes, et cela, pour plusieurs raisons. "C'est une grande pitié, disait un Canadien français de St-Paul, Alberta, de voir nos députés canadiens français, avec toute la puissance qui ils ont à Ottawa, laisser le département d'immigration arroser l'Ouest avec des gens de l'Europe, tandis qu'il y a tant de milliers des nôtres qui s'en vont tous les jours aux Etats-Unis, simplement parce qu'on ne vient pas les aider comme les colons qui arrivent d'Europe, et parce qu'on ne leur dit rien de l'Ouest. C'est à nous qui lui appartient de dire là-bas publiquement la vérité. Si nous descendons en force on ne pourra pas refuser de nous entendre. Chacun de nos voyageurs de la Survivance pourra dire ce qui se passe ici, les progrès que nous faisons, le besoin que nous avons du concours du Québec."

Puis le même Canadien français d'Alberta continue: "Ils s'imaginent là-bas, que nous sommes destinés à disparaître comme nationalité. C'est pour cela qu'ils ne veulent pas nous envoyer du renfort. Si nous descendons nombreux, cela leur prouvera que nous nous sommes maintenus et que nous pouvons nous maintenir. Ils changeront d'opinion et de politique. Si nous savons parler franc, ils seront bien obligés d'admettre que "la réserve du Québec" est une erreur nationale. ... Alors dans le Québec voir nos frères, nos parents, nos amis pour leur dire que ce n'est pas aux Etats-Unis qu'il faut aller, mais dans nos belles régions de l'Ouest canadien!"

Si l'un des résultats de ce pèlerinage annuel des Canadiens de l'Ouest vers Québec pouvait être d'endiguer la désertion des nôtres pour les Etats-Unis, cela aurait le meilleur effet, et sous tous les rapports. Quand un Canadien français passe la frontière, plus souvent qu'autrement, il est une perte totale pour notre nationalité; quand au contraire il ne fait que se déplacer d'une province à l'autre, il reste Canadien. Et la preuve est faite que les Canadiens du Québec qui vont vivre dans l'Ouest, constituent pour le pays une réserve de force qui justifie les plus belles espérances, et pour la race et pour la nation.

Joseph Barnard.

A la Conférence Impériale

UN PREMIER RAPPORT

Un premier rapport des premiers ministres des Dominions à la conférence impériale vient d'être publié. Il ressort de ce document officiel que les relations des diverses possessions britanniques et de l'Empire sont considérablement modifiées. Chaque Dominion jouira pratiquement de son autonomie. Voici comment le rapport définit la position autonome:

"La position et les relations mutuelles du groupe de communautés autonomes composé de la Grande-Bretagne et des Dominions doit être défini immédiatement. Elles sont des entités autonomes dans l'Empire, de statut égal et ne sont en aucune manière subordonnées l'une à l'autre, tant au point de vue de leurs affaires domestiques ou étrangères, quoiqu'elles soient soumises à l'allégeance de la Couronne et qu'elles soient librement associées comme membre de la communauté des nations britanniques."

La conséquence de ceci est que dans les traités futurs, les ministres britanniques devront signer pour la Grande-Bretagne au lieu de l'Empire, chaque Dominion signant pour lui-même, le Canada signant immédiatement après la Grande-Bretagne. Dans les questions étrangères, ni la Grande-Bretagne, ni les dominions ne peuvent s'engager à assumer des obligations actives sans l'assentiment définitif de leurs propres gouvernements. Le nouveau titre du Roi est comme suit: "Georges V, par la grâce de Dieu, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des dominions britanniques par de-là les mers, défenseur de la Foi, Empereur des Indes."

Par le même rapport nous voyons que le Gouverneur Général d'un Dominion n'est plus que le représentant du Roi dans ce Dominion, et non, comme avant, un représentant ou agent du gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne ou d'un ministre de ce gouvernement. La conséquence est qu'un Gouverneur Général ne peut plus être considéré comme l'intermédiaire essentiel entre le gouvernement britannique et les gouvernements des Dominions. A l'avenir les relations se feront directement de gouvernement à gouvernement.

Pour ce qui concerne la législation des Dominions, ce devient le droit exclusif de chaque Dominion d'aviser la Couronne sur toutes les questions se rapportant à ses propres affaires; le gouvernement britannique ne doit donner avis au roi sur aucune question touchant les affaires des Dominions. De plus, à propos des droits extra-territoriaux, la pratique constitutionnelle à l'avenir sera que la législation adoptée par le parlement à Westminster se rapportant à un Dominion, ne devra être sanctionnée qu'avec le consentement du Dominion intéressé. J. B.

Le Concert de la Philharmonie De La Salle

Comme de coutume, le concert donné jeudi soir par l'orchestre de la Philharmonie de La Salle a été un complet succès. Suivant la tradition aussi, il n'y avait plus un seul siège disponible bien avant la levée du rideau. La vaste salle était bondée et a fait aux musiciens comme aux acteurs de la spirituelle comédie: "Durand et Durand" un accueil enthousiaste.

Nos sincères félicitations aux élèves anciens et actuels des RR. Frères, membres de l'orchestre, et aux acteurs dirigés par MM. Gaithier et Hector Charland, de Montréal.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT DE

Monseigneur R-Marie Rouleau, O.P.
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A L'OCCASION DE LA PRISE DE POSSESSION DE SON SIEGE

Suite

Naturellement, cette paix ne peut être enfermée en son être comme en un vase clos. Elle débordera pour s'étendre à toutes les relations avec le prochain, et pour répandre ses bienfaits dans le monde entier. Devenue source jaillissante, la paix intérieure donnera à la terre la paix sociale et internationale. Par la concorde, elle groupera toutes les volontés en un faisceau, dont l'effort ne tendra que vers un seul et même but: l'amour de Dieu et du prochain. Tous les cœurs ne concourront-ils à obéir au Seigneur et à le faire régner ici-bas, dans les familles et dans les institutions comme dans les âmes. Dès lors à tous les degrés de l'échelle sociale, de la base au sommet, les préceptes de l'Evangile seront la règle vivante qui mesurera toutes les actions, celles des chefs comme celles des subordonnés, celles des groupes comme celles des individus. Ainsi, sont écartées les causes de perturbations publiques qui, d'ordinaire, ne proviennent que de la collision des intérêts. La paix du Christ est donc le fruit de la vérité et de la justice, de la grâce et de la charité: *Fructus Justitiae pax* (Jac. 3, 18). Puisse le Seigneur, dans sa miséricorde, donner à notre monde bouleversé cette bienheureuse paix, qui rétablira son règne de Roi Universel des hommes et des nations!

Certainement celui-là ne peut jouir de la paix qui viole l'ordre établi par le Seigneur, en n'observant pas ses commandements: *Quis resistit ei et pacem habuit?* (Job. 4, 4). En lui le désordre se produit par les tendances violentes de passions contraires. Passions d'orgueil et d'envie, passions de sensualité et d'avarice, se disputent un cœur qui ne trouve aucun repos. Elles éclatent en de scandaleuses violations des droits de Dieu, en d'injustes conflits, en des cris de haine qui divisent des frères créés pour s'entraider, en des révoltes contre l'autorité légitime. Ces discordes sont les plus fatales ennemies du bien public. Notre âge n'a-t-il pas vu assez de ruines et de sang, pour être convaincu qu'il n'y a pas de paix et de salut qu'en Jésus-Christ, et que dans le sang de sa croix: *Pacificans per sanguinem crucis ejus*. (Col. 1, 20).

Au contraire, la tranquillité intérieure et la concorde inondent comme un fleuve de paix les hommes respectueux de l'ordre établi par le Seigneur. Une joie divine remplit leur âme et y verse une douceur qui surpasse tout ce qu'ils pouvaient concevoir: *Pax Domini exsuperat omnem sensum*. (Ph. 4, 7). La paix véritable est le trésor du vrai chrétien.

Il en résulte un autre bienfait. La prospérité temporelle se développe par suite de la confiance qui règne dans tous les rangs de la société. La sécurité dans le respect de tous les droits et dans l'accomplissement de tous les devoirs ouvre des sources fécondes de progrès. Ainsi le fidèle disciple du Christ devient le grand artisan de la paix; et travailler à l'établissement de la paix c'est travailler à l'avantage de tous. Si la paix ne règne pas aujourd'hui dans le monde n'est-ce pas parce qu'elle est absente des âmes? Travaillons donc à l'introduire là où elle n'existe pas, à la perfectionner là où on a le bonheur de la posséder déjà! Toutefois, cette paix divine inaugurée ici-bas, ne sera parfaite que là-haut, lorsque les surprises de la nature déchue seront complètement supprimées.

Écoutez maintenant, Nos Très Chers Frères, saint Augustin résumer cette doctrine. "La paix du foyer domestique, c'est la distribution du commandement et de l'obéissance dans la maison. La paix de la cité terrestre, c'est entre les citoyens le concert sage et ordonné de l'autorité et de la soumission; la paix de la cité céleste, c'est l'ordre parfait, l'union suprême des élus dans la jouissance de Dieu et dans la jouissance de tous en Dieu; enfin la paix, entre l'homme mortel et Dieu, entre la cité d'ici-bas et la cité de là-haut, c'est l'obéissance réglée et ordonnée dans la foi, sous la loi éternelle." (Civ. D. I, c.).

Cette paix divine, comme Nous

voudrions l'assurer à tous et à chacun de vous, Nos Très Chers Frères! en faire éprouver le triomphe à vos âmes! A tous Nos diocésains, quels que soient leur âge et leur état, leur rang et leur condition, Nous disons du fond du cœur: *Pax Vobis!* Recherchez franchement la paix; attachez-vous à elle fidèlement: *Inquire pacem, pacem sequimini*. (Ps. 33, 15).

Que la paix du Seigneur soit avec les membres d'un clergé justement célébré par son amour des sciences sacrées et par la dignité de sa vie sacerdotale! Qu'elle unisse tous les efforts de leur zèle dans la charité de l'Esprit de Dieu sous la direction du Pasteur! Que la jeunesse et l'adolescence se pénètrent et s'efforcent de perpétuer les traditions léguées par les vétérans du sacerdoce et qui sont la gloire incontestable de cette Eglise! Puisse-t-elle, cette céleste paix, toujours s'épanouir au sein des monastères où les âmes apostoliques se préparent dans la prière, l'étude et l'austérité, à porter le Nom de Jésus devant les peuples! Paix dans les cloîtres embaumés par les oraisons et les sacrifices des vierges consacrées au Seigneur! Qu'elle favorise leur contemplation, qu'elle féconde les œuvres de miséricorde spirituelle ou corporelle entreprises à la gloire de leur céleste Epoux.

Cette paix, Nous la souhaitons à ceux qui commandent comme à ceux qui obéissent. Une autorité consciente des grands devoirs qui lui incombent, éclairée par la lumière qui vient d'en-haut, se fera constamment bémol pour la sagesse des mesures qu'elle décrètera; et chez les inférieurs, tous verront briller le respect et l'obéissance dirigés par la charité.

Cette bienheureuse paix Nous la voulons pour toutes Nos institutions enseignantes, pour Notre Université, Nos Séminaires, Nos collèges et Nos académies, pour leurs maîtres et leurs élèves afin que tous grandissent dans la pure lumière de la vérité, qui leur fera accueillir d'une âme ouverte et aimant d'un cœur vibrant, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est beau. *Pax in veritate*. Qu'elle console tous les travailleurs de l'esprit et des mains, afin que leurs paroles, leurs écrits et leurs actions, propagent les idées et accomplissent les tâches dont vivent les nations.

Paix aux riches et aux pauvres, qu'ils soient dans l'abondance ou la disette, soit des biens temporels, soit des biens spirituels! L'ordre établi par une paternelle Providence demande que la générosité des premiers, secoure l'indigence des seconds, et que ceux-ci se sanctifient dans la confiance et l'action de grâces envers Celui qui veille encore plus sur ses enfants de la terre que sur les oiseaux du ciel.

Pour la jeunesse qui se prépare dans les labeurs et les combats de la vertu à une vie d'honneur fructueuse pour l'Eglise et pour la Patrie, Nous prions le Dieu de paix: Nous le prions pour les malades, les vieillards et les agonisants. Que leurs douleurs soient enrichies par l'union à Jésus-Christ et qu'elles soient consolées par les radieuses perspectives de l'Espérance chrétienne!

Paix à tous les esprits et à tous les cœurs, à tous les foyers et à toutes les Institutions. Nos Très Chers Frères, dans l'inaltérable, vivant et fécond attachement à la doctrine, à la morale, à la discipline de la Sainte Eglise de Jésus-Christ, infatigable maîtresse de vérité, maternelle dispensatrice de paix, et sous la direction filialement aimée de son auguste Chef "le Christ de la terre".

Afin d'obtenir ce résultat tant désiré de Notre cœur, Nous invoquons les grands Evêques Nos prédécesseurs. De leur trône de gloire qu'ils daignent Nous seconder de leurs prières, afin que leur œuvre ne périsse pas en d'indignes mains. Nous comptons encore sur le fraternel secours des Pontifes donnés à l'Eglise et au ciel par l'Ordre de saint Dominique. Nous supplions surtout les célestes patrons de ce diocèse: d'abord, la Vierge Immaculée, que d'éclatantes faveurs accablent; ensuite son fœd serviteur saint Louis, roi de France. Le royal ami et bienfaiteur de la famille dominicaine au treizième siècle, daignera, sans doute, par amour de Thomas d'Aquin, son

Les Pincées

Une naturaliste américaine vient d'écrire un livre portant pour titre: "Les animaux que j'ai étudiés." Elle l'a dédié à son mari. Ne croyez-vous pas qu'elle aurait dû réfléchir un peu?

Il est évident que toutes les modes ne viennent pas de Paris et de New-York. Les femmes des îles Fiji, Samoa, Salomon et autres lieux porteront les cheveux coupés et les jupes courtes bien avant celles d'ici.

On construit maintenant beaucoup de garages particuliers avec résidences attenantes.

BONNE PROPOSITION

Un italien, de petite stature, avait épousé une grosse matrone. Il n'en menait pas large dans la conduite du ménage. Il reçut un jour une lettre de la "Main-noire" lui disant: "Si, dimanche, vous ne donnez pas \$1,000 à notre messager, nous enlèverons votre femme."

Le mari répondit aussitôt: "Je n'ai pas les \$1,000, mais soyez assurés que votre proposition m'intéresse beaucoup."

Le Pinceur

conseiller, de Geoffroy de Beaulieu, son confesseur pendant vingt-deux ans, et de Vincent de Beauvais, l'un de ses maîtres, étendra sa haute et puissante protection sur le plus humble de leurs frères. Appuyé sur de si grands protecteurs, que pourrions-Nous craindre? *Talibus ambio defensores*.

Votre piété filiale vous engagera Nos Très Chers Frères, à unir constamment vos prières aux nôtres, et ensemble de toute notre âme, Nous invoquerons l'Esprit-Saint, l'adorable dispensateur de la grâce, de la sagesse et de la paix, afin que dans l'union à ce Divin Esprit, Nous travaillions de concert à l'œuvre que le Seigneur Nous a confiée.

Enfin, pour ramasser en une formule notre pensée et les vœux qu'en entrant dans ce diocèse nous formons pour votre bonheur dans le temps et dans l'éternité, Nos Très Chers Frères, Nous vous disons avec le doux saint Jean "que la grâce, la miséricorde et la paix de Dieu le Père, et du Christ-Jésus, Fils du Père, soit avec vous dans la vérité et dans la charité. *Sit vobiscum gratia et misericordia pax a Deo Patre et a Christo Jesu, Filio Patris, in veritate et caritate*." (2 Joan. 3)

Puisse ce souhait de notre cœur d'Evêque trouver bientôt sa pleine réalisation en chacun de nos diocésains! Il nous est d'autant plus consolant d'entretenir cet espoir que les lignes suivantes de l'Eminentissime Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté nous transmettent la bénédiction de Notre Père commun: "Implicitement du ciel une particulière effusion des faveurs divines sur Votre Grandeur, votre Ministère pastoral, vos fils en Dieu de Valleyfield et de Québec, le Souverain Pontife est heureux de vous renouveler le bienfait de la Bénédiction Apostolique."

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit:

1.—Jusqu'à nouvel ordre l'oraison commandée dans le diocèse sera celle de *Spiritu Sancto*, qui devra être ajoutée à la messe selon les rubriques. Toutefois les prêtres auront la faculté de la remplacer par l'oraison *ad postulandum serenitatem*, soit *ad petendam pluviam*, selon les exigences des biens de la terre.

2.—Nous renouvelons et confirmons tous les règlements disciplinaires portés par le zèle et la prudence de nos prédécesseurs, et qui sont présentement en vigueur dans le diocèse.

Sera le présent mandement lu et publié au prône dans toutes les églises et chapelles du diocèse, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le seau de l'archidiocèse et le contresceau de notre secrétaire, le neuf du mois de novembre de l'an de grâce mil neuf cent vingt-six.

Fr. Raymond-Marie, O. P., Archevêque de Québec.

Par mandement de Monseigneur, Jules Laberge, prêtre, secrétaire.

TABLETTES

Niclot se fâche!

E! France l'on dit: le Midi bouge! Ici, nous dirons désormais: Nicolet se fâche! Disons-le immédiatement, à notre honte. Nicolet a probablement raison. Nous écrivons: "probablement," et ce doit être à tort. Sans doute devrions-nous faire imprimer tout uniment: "Nicolet a raison." En effet, il n'est pas un seul homme qui puisse soutenir que notre système actuel de traverse entre notre ville et la rive sud soit suffisant. Est-il au pouvoir de notre cité de faire mieux? c'est le problème à résoudre.

Nicolet se plaint à la Commission des utilités Publiques. Notre traversier est trop petit, il n'est pas propre, il ne traverse pas assez souvent. En un mot, il ne suffit pas à la tâche. De plus, Nicolet se plaint d'un état de choses qui prête encore davantage à discussion.

Il appert, d'après la supplique présentée par la petite ville de la rive sud, que la Cité des Trois-Rivières possède le privilège exclusif d'accorder un permis de traverse entre chez nous et Sainte-Angèle. Voilà bien quelque chose d'intéressant! Où diable notre ville a-t-elle bien pu se faire donner ce joli droit? Nous aimerions bien savoir à qui appartiennent les quais des Trois-Rivières, à qui appartient le quai de Sainte-Angèle, et surtout à qui appartient le fleuve Saint-Laurent. Il faut vivre en démocratie pour rencontrer un tel absolutisme.

Quoiqu'il en soit, nous espérons que la Commission des Utilités Publiques considérera avec une grande attention la requête des citoyens de Nicolet. Ceux qui ont souvent besoin de se servir du "Progrès" nous comprennent.

Nous avons souvent admiré, sur tout cet été, aux journées de grande affluence, le sang-froid et la méthode avec lesquels les employés de notre traversier se tiraient d'affaire. Et il en faut du sang-froid et de la méthode, le vendredi, le samedi et le dimanche, sans parler des autres jours, pour canaliser et maîtriser le flot sans cesse croissant des voitures et des automobiles. Les employés ne peuvent certainement pas faire plus. Aux autorités compétentes de juger si le bateau peut accomplir davantage.

En attendant, félicitons les Nicoletains de s'être fâchés. Puisse-ils nous donner le bon exemple. Il y a longtemps que les Trifluviens auraient dû se mettre en colère, pour des motifs plus importants que celui-là. Nous n'en avons rien fait, et, nous en sommes arrivés aujourd'hui à une situation que nulle ville ne doit nous envier.

Notre Conseil Municipal.

Un conteur d'au-refois nous a écrit l'histoire de l'homme qui avait perdu son ombre. Nos petits-enfants auront-ils un conteur pour écrire l'histoire de la ville qui avait perdu son conseil municipal? Nous le souhaitons, car le récit vaudra la peine d'être conservé. Depuis des mois, nous voyons er plein désarroi. L'Hôtel de Ville dresse toujours sa coupole; mais il n'abrite plus qu'un peuple de fonctionnaires dont les maîtres se sont eux-mêmes réduits à l'impuissance.

Les grandes portes s'ouvrent toujours, aux soirs prescrits par la loi, mais nos édiles n'y entrent que furtivement, un à un, cherchant à s'éviter mutuellement, se rendant qui dans une salle et qui dans une autre, à des heures différentes, et

sortant au bout de quelques minutes, avec le sentiment frigidé de la corvée accomplie.

Les fenêtres s'illuminent comme auparavant, à l'heure des séances, mais c'est en vain qu'elles veulent retenir les maîtres de ces lieux. Ils répondent encore à l'appel familial, poussés par un reste de force de l'habitude, mais ils retournent bientôt, avec des soupirs à soulever le toit. Cela dure depuis longtemps, depuis trop longtemps. Cela durera-t-il longtemps encore?

Le cas Malborough-Vanderbilt.

Les journaux anglais et américains hostiles à la religion catholique font grand état de ce temps de l'annulation du mariage Malborough-Vanderbilt. Le duc de Malborough avait épousé il y a plusieurs années, Mlle Vanderbilt, de New-York. Il y a belle lurette que les époux sont séparés, et le tribunal de la Rote vient de prononcer nul, leur mariage, d'après les dépêches de la Presse Associée.

Les américains ne parlent pas d'annulation, ils écrivent le mot divorce et prétendent que le Pape approuve le divorce dans certains cas, chez des gens nobles et riches. Il n'y a pas de plus grande fausseté et il faut se fermer les yeux et se boucher les oreilles pour ne pas le comprendre. L'Eglise Catholique n'admet pas le divorce et ne l'admettra jamais; c'est un point de doctrine, et la doctrine de l'Eglise ne change pas. Ce que l'Eglise permet et même commande, c'est la séparation de deux personnes qui n'ont pas été valablement unies. Nous voilà bien loin du divorce qui sépare, oui, deux personnes valablement et légalement mariées.

Dans le cas Malborough-Vanderbilt qui occupe en ce moment la presse du monde entier, il semblerait, d'après les dépêches, que le consentement d'une partie faisait absolument défaut. Mais attendons à ce sujet les détails que Rome jugera à propos de donner. Les grandes agences de dépêches sont entre les mains de protestants, et nous avons déjà vu que leurs dirigeants étaient souvent dépourvus de certaines connaissances, sinon de certains scrupules.

Gargatua est forcé.

Rabelais, s'il rencontrait le capitaine William Kinlock dont le navire, le "Missio", a été saisi par l'escouade de prohibition des Etats-Unis; devrait reconnaître que Gargantua a trouvé son maître.

Le capitaine Kinlock, avec ses quatre hommes d'équipage, transportait sur son voilier la bagatelle de mille caisses de gin. Arrêté par le lieutenant Buckalew, il déclara sincèrement à celui-ci qu'il venait d'acheter ce genièvre pour sa consommation personnelle et celle de son équipage. Nous partions pour la pleine mer, dit-il, mes quatre hommes et moi, et nous ne devions revenir qu'après avoir bu tout le gin.

A ce point, ce n'est plus du mensonge, c'est de la candeur, et on ne devrait pas condamner un homme aussi candide. Qu'on lui donne un bouquet.

Le Papetier

Echec

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes comme le raisin, qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux.

—René Bazin.

LA FÊTE DE S. G. MGR CLOUTIER

La semaine prochaine de grandes réceptions seront données dans les Maisons enseignantes et les Communautés de la ville en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Cloutier, dont on célèbre l'anniversaire de naissance et la fête patronale.

Voici l'ordre de ces réceptions:
Urulines.—lundi 29 nov., 4 heures p.m.
Séminaire — " " " 7.30 " "
Académie de la Salle.—mardi, 30 nov. 11.00 hres a.m.
Jardin de l'Enfance.—mardi, 30 nov. 3 heures p.m.
Orphelinat St-Dominique, mercredi, 1er déc., 3 hres p.m.
Collège Séraphique.—mercredi, 1er déc. 7 heures p.m.
Hôpital St-Joseph.—jeudi, 2 décembre, 7.15 heures p.m.
Marie-Réparatrice.—vendredi, 3 décembre, 3 heures p.m.

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 23 NOVEMBRE 1926

PAGE TROIS

LA BASILIQUE DE ST-PIERRE DE ROME

Son 300ème anniversaire.

Son Eminence le cardinal Merry Del Val a présidé la semaine dernière de grandes cérémonies à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de la basilique de St-Pierre. Une messe fut célébrée au maître-autel qui est reconnu comme l'autel papal. La basilique St-Pierre est de plus grand et le plus somptueux de tous les temples de la chrétienté. Elle se trouve sur l'emplacement où se trouvaient autrefois les jardins et le cirque de Néron. Construite sur les fondations de l'ancienne basilique St-Pierre qui avait duré quinze siècles, elle fut commencée en 1506 par le pape Nicolas V et terminée en 1626. St-Pierre est l'œuvre de plusieurs architectes, et parmi ceux-ci, il faut compter ces artistes incomparables: Bramante, Raphaël, Michel-Ange et le Bernin. C'est une œuvre d'art.

ENCORE LE ST-LAURENT

Une conférence tenue à Albany N.Y. par quatre des cinq membres de la Commission des pouvoirs hydrauliques de l'Etat de New-York n'a pu prendre aucune décision quand à la location des droits pour l'aménagement du fleuve Saint-Laurent. Le président Alexander MacDonald, à qui le gouverneur Smith demanda du délai après l'élection, n'assista pas à la réunion, mais M. William George Bruce, parlant du détournement des eaux des grands lacs par Chicago, déclara que le détournement qui a fait baisser considérablement le niveau du Saint-Laurent, comme l'on sait, a déclaré que ce retrait, fait baisser le niveau des grands lacs et fait baisser celui de la rivière Illinois, détruisant les propriétés sur son parcours. Le système de drainage de Chicago, dit-il, est regardé comme la plus grande bêtise polytechnique des temps modernes. L'argument que le détournement est nécessaire à ce canal et à la navigation de la rivière Mississippi ne tient pas debout.

IL FAUT REFLECHIR AVANT DE PARLER

L'annulation par le Sacré Tribunal de la Rote du mariage Marlborough-Vanderbilt continue encore à défrayer la chronique de Londres, et plusieurs réverends, qui président chaque jour à des mariages de divorce, se voient la figure, levant les bras au ciel devant cette chose "perfectly scandalous and incredible". Le canon Carrière, un des membres les plus influents de l'Eglise anglicane; il est le chapelain de la Chambre des Communes—après avoir prononcé les paroles rapportées plus haut ajoutait: "Of course I have not made a complete study of the case, which after all is no direct concern of ours... Eh! oui, avant de parler, de jeter les hauts cris, il fallait étudier le cas et examiner les raisons qu'avait le tribunal romain d'annuler ce mariage.

LES NOMS GEOGRAPHIQUES

La Commission de Géographie de Québec vient de publier la troisième édition de son "Dictionnaire des noms géographiques de la province de Québec". En présentant ce troisième rapport, M. J.-L. Boulanger, président de la Commission, déclare qu'il est le fruit d'un travail de plusieurs mois. Cette troisième édition contient, en outre de la nomenclature des noms, une explication sur l'origine de chacun de ces noms.

Ce rapport donne les noms et l'origine des divisions de la province pour le Conseil Législatif, pour l'Assemblée Législative, des cantons non organisés en municipalités, puis les noms des cités et des villes de la province, des villages et des municipalités.

MORT DU REVEREND FRERE FABRICIEN UN EDUCATEUR DE MARQUE.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes viennent de perdre, en la personne du Rév. Frère Fabricien, un de leurs sujets les plus distingués et un éducateur qui a fait sa marque dans les divers emplois qui lui furent confiés, non seulement au Canada, mais surtout aux Etats-Unis et en France.

Nous empruntons aujourd'hui au "Catholic News" de New-York, quelques notes sur ce grand éducateur, notes qui intéresseront un bon nombre de nos lecteurs puisque le Rév. Frère Fabricien—Félix Pellerin, de son nom dans le monde—a plusieurs frères et sœurs dans notre région, à St-Basile de Shawinigan, M.M. Téléphore Pellerin, Napoléon Pellerin, Mme Vve Jean Gélinas, M. Pellerin de St-Basile, et plusieurs neveux et nièces.

Un éducateur de renom, un religieux dévoué, frère des Ecoles Chrétiennes, universellement connu pour sa science et son zèle, quitta ce monde avec le frère Fabricien, mort à l'Hôpital St-Vincent, dimanche le 26 septembre. Un cancer enleva la vie aux vieux religieux en dépit des soins spéciaux du Dr Raymond-P. Sullivan et de son cortège d'assistants. L'état aigu de la maladie relativement, de courte durée, mais son intensité ne fut connue que du patient qui supporta la souffrance sans aucune plainte, avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Le Frère Fabricien naquit à Yamachiche, dans la province de Québec, Canada, le 12 décembre 1843. La famille à laquelle il appartenait était remarquée, dans la petite paroisse française, pour sa dévotion et sa piété. L'influence maternelle, cependant, fut ravie de bonne heure, car la mère mourut lorsque l'enfant n'avait que 4 ans. Une note écrite, sur la fin de sa carrière, indiquait que par cette perte, il fut privé d'une influence qui n'a jamais pu être remplacée.

La piété de la société française où fut élevé le frère Fabricien était de ce type mâle qui imprime son expression sur beaucoup de vocations à l'état religieux ou civil. Parmi les nombreux jeunes gens qui consacrèrent définitivement leur vie avec les Frères des Ecoles Chrétiennes, nous trouvons Félix Pellerin qui entre au noviciat en novembre 1858. Depuis ce temps, jusqu'à sa mort récente, il fut identifié avec le travail de l'éducation chrétienne. Nous n'avons pas besoin de consulter les registres pour déterminer l'assiduité avec laquelle il s'adonna aux études séculières et religieuses, et le zèle qu'il déploya pour devenir le digne disciple de St-Jean-Baptiste de la Salle. Au-delà de cinquante ans de vie dévouée et continue au travail de l'enseignement parlent avec assez d'éloquence.

Vers la fin de la guerre civile, nous le trouvons appliqué au travail à St-Jacques (St-James), Brooklyn. Beaucoup de ses anciens élèves de ce bourg conservent les plus doux souvenirs de son humeur toujours égale et de l'aimable et engageante manière avec laquelle il leur procurait l'enseignement en usage. De 1872 à 1883, il fut Principal de l'Académie de la Salle à Providence, où il acquit la confiance et l'amitié de l'évêque Hendricken. Sous son gouvernement, l'école, confiée à la garde des Frères depuis un an seulement, fit de rapides progrès et gagna l'estime des parents, des hommes d'affaires et du clergé de la capitale du Rhode Island.

Parmi les prêtres du diocèse, il y en avait plusieurs qui parlaient de sa conduite exemplaire et de la part qu'il joua en encourageant et en préservant leur vocation au service de l'autel.

Le travail de l'administration n'empêcha pas ses progrès dans la science. Il disposait tout avec méthode, de manière à ne perdre aucune minute, ainsi il retira beaucoup de profit pour sa culture intellectuelle et spirituelle.

En 1883, il fut choisi par ses supérieurs pour occuper la position de professeur de philosophie et de vice-président du collège Manhattan.

Pendant deux ans, il fit l'admiration des élèves qui assistaient à ses cours ou qui étaient placés sous sa direction. Plusieurs parmi les éminents prêtres de New-York et de Brooklyn, parlent avec enthousiasme de son influence, rappelant la précision avec laquelle il préparait ses cours, le zèle qu'il déployait pour les donner, et les bons effets

qu'ils ne manquaient jamais de produire.

De 1885 à 1898, Philadelphie et Washington furent les scènes de ses labours. Ce fut particulièrement dans cette dernière ville qu'il remplit la fonction de président du collège St-Jean (St-John's). Là il apporta les fruits d'un travail ardent et d'une expérience consommée.

Son agréable manière et son langage pondéré lui gagnèrent beaucoup d'amis parmi les hommes d'état de la grande nation américaine. Ils lui confiaient le soin de leurs fils, étant assurés que la jeunesse serait bien gardée entre les mains d'un mentor si éclairé, pendant qu'eux-mêmes s'adonneraient tout entiers aux fonctions de la vie publique. De tous les points du district les enfants affluaient au collège St-Jean pour se faire guider et diriger par le dévoué directeur.

Appelé en Europe, de Washington, le Frère Fabricien alla dispenser son zèle dans l'école des Frères de St-Etienne en France. La correspondance qu'il reçut des élèves de cette école nous fait voir avec quel succès il y enseigna l'anglais durant son séjour là-bas. Cela nous fait connaître la maîtrise qu'il avait de la langue anglaise et son style facile et gracieux en un langage qui lui était étranger.

A son retour de France, le collège Ste-Marie (Oakl. Cal.) et l'école des Frères (St-Louis), expérimentèrent le plaisir de son enseignement et l'habileté de son administration. Tous deux profitèrent beaucoup de sa grande expérience, ce qui n'est pas le partage de beaucoup de professeurs. Ses facultés et les élèves qu'il dirigea, vinrent en foule nous manifester leur profonde sympathie en termes non moins éloquentes qu'élogieux.

Les dix dernières années de sa vie s'écoulèrent à New-York City. Au collège De La Salle Institute, on le déchargea du fardeau de l'enseignement, mais il se faisait un plaisir de donner des cours spéciaux à des élèves en retard ou privilégiés. Au collège Manhattan, il remplit la charge de bibliothécaire. Sa culture générale, la grande connaissance qu'il avait des livres et des libraires, et sa familiarité avec les langues lui rendirent un excellent service. Heureux furent les élèves qui eurent l'occasion de consulter les rayons de la bibliothèque sous sa direction, aussi ont-ils apprécié souverainement les grands services qu'il leur rendit dans les travaux de recherches.

La messe de Requiem pour le repos de son âme fut chantée dans l'église St-Jean l'Evangéliste, Kingsbridge, en présence de l'abbé Francis Kelly, M. l'abbé James J. Brown de St-Pierre Yonkers, officiant. Il était assisté de M. l'abbé Michael Walsh comme diacre, et de M. l'abbé William Palazzo comme sous-diacre. Au chœur étaient présents: Mgr McGobrick, de Greenpoint, et M. l'abbé Dr-Francis P. Moore, de Wakefield. Mgr Chidwick prononça l'éloge funèbre en présence des nombreux amis et des élèves qui remplissaient totalement l'église. Parlant avec enthousiasme sur le but et l'utilité de la vie religieuse, il en fit une heureuse application à la vie modeste et utile du Frère Fabricien, qui vécut plusieurs années à différents endroits. Il pria Dieu de faire maître de dignes successeurs pour remplacer le religieux défunt, de telle sorte que le travail de l'éducation chrétienne puisse se continuer glorieusement et triomphalement.

Extrait du "The Catholic News" N.-Y. 9 octobre 1926.

UN ACCIDENT A ST-MAURICE

Dimanche après-midi, un gros accident d'auto est arrivé à St-Maurice, à l'endroit appelé le pont de Masson.

L'auto qui conduisait M. François Prigon ayant cessé de fonctionner au sommet de la côte à Masson, la machine se mit à descendre à une vitesse vertigineuse pour aller s'écraser au fond du ruisseau entraînant avec elle le chauffeur qui n'avait pu sauter à temps comme les autres passagers.

M. Prigon se trouva emprisonné sous l'auto et il avait cessé de vivre quand on réussit à l'atteindre.

LA PAIX EN AMERIQUE CENTRALE

Les Etats-Unis assurent le Président Diaz de leur coopération.

Le secrétaire d'Etat américain Kellogg a fait savoir au président Coolidge, que la coopération américaine avait été offerte dans la mesure du possible pour la restauration de la paix au Nicaragua.

On n'a pas dit qu'elle était la nature de cette coopération offerte à la demande du nouveau président Diaz, mais on croit que la réponse à l'appel de M. Diaz n'est qu'un geste pour amener les rebelles à accepter les propositions de paix.

Par contre, les journaux de Mexico s'élèvent contre la déclaration faite à Washington que les Etats-Unis étaient inquiets d'une intervention étrangère dans les affaires du Nicaragua, et l'accusation portée par M. Diaz que le Mexique était impliqué dans le mouvement révolutionnaire contre son gouvernement. Le fond de cette affaire c'est que le président Diaz du Nicaragua accuse le Mexique d'entretenir la révolution dans son pays, de chercher à répandre le bolchevisme dans les petites républiques de l'Amérique Centrale, et c'est pourquoi il demande aide aux Etats-Unis. Les Etats-Unis ne se sont pas départis dans leur réponse de la correction diplomatique, mais plusieurs estiment que l'oncle Sam ne sera pas fâché d'avoir un jour ou l'autre l'occasion d'intervenir au Mexique où les rapports entre les deux pays se tendent chaque jour.

UNE EMOTION A HINDEMBURG

Le président de l'Allemagne, le maréchal Von Hindenburg a dû éprouver une désagréable émotion, il y a quelques jours en se rendant à une cérémonie officielle, lorsque un fou ou un illuminé sauta sur le marchepied de l'automobile qui portait le maréchal en criant "Je suis Jésus-Christ". Tout chrétien qu'il soit, le vieux guerrier a dû trouver cette pseudo apparition céleste d'un goût fort douteux.

LA CONFIANCE DE LLOYD GEORGES

Lloyd George est très confiant, que les libéraux anglais reprendront le pouvoir aux prochaines élections.

Le parti travailliste admet qu'il ne peut pas gagner assez de sièges pour être envoyé au pouvoir à moins qu'il ne prenne une part du vote rural. Mais cela, paraît-il, fait partie du programme de Lloyd George. Depuis qu'il est reconnu comme le seul chef du parti libéral anglais, l'ancien premier ministre, voit pour son parti les plus belles possibilités d'avenir.

VISITE A LA FRANCE

Les ministres Canadiens actuellement à Londres pour la conférence impériale sont à faire leurs préparatifs pour rentrer au pays, vers le premier de décembre. Après un court séjour sur le continent, surtout à Paris, l'hon. W. L. Mackenzie-King accompagné de l'hon. Ernest Lapointe et de l'hon. Vincent Massey, ministre plénipotentiaire du Canada à Washington, s'embarquera pour le Canada, sur le "Majestic", le 27 novembre à Cherbourg.

Malgré que le premier ministre de Roumanie, M. Averescu, ait dit au parlement que l'état de santé du roi Ferdinand ne causait pas d'anxiété, cependant des dépêches privées reçues de Bucarest ont été jugées assez graves par la reine Marie pour lui faire abandonner sa tournée aux Etats-Unis, et la faire rentrer en toute hâte dans son pays.

SON ETAT EST INQUIETANT

Malgré que le premier ministre de Roumanie, M. Averescu, ait dit au parlement que l'état de santé du roi Ferdinand ne causait pas d'anxiété, cependant des dépêches privées reçues de Bucarest ont été jugées assez graves par la reine Marie pour lui faire abandonner sa tournée aux Etats-Unis, et la faire rentrer en toute hâte dans son pays.

LE SACRE DE SIX EVEQUES CHINOIS BELLE MOISSON EN PERSPECTIVE

Allocution de Sa Sainteté Pie XI

Nous donnons d'après la traduction de l'"Observateur romano", le texte de l'allocution prononcée par le pape Pie XI à l'occasion du sacre par lui-même, à Saint Pierre de Rome, de six évêques chinois: les premiers évêques indigènes de ce lointain pays de Chine si longtemps réfractaire à la foi chrétienne. Dans son allocution le Pape met en lumière la signification de cet événement, un des plus remarquables de l'histoire contemporaine de l'Eglise:

Vénérables Frères,

"Nous voici donc au terme des rites solennels par lesquels Nous vous avons, auprès de la tombe des Apôtres, conféré la plénitude du sacerdoce. Afin que cet événement vous fût comme à Nous plus agréable et plus mémorable, Nous l'avons fixé de préférence à ce jour où, il y a sept ans, Nous reçûmes Nous-même la consécration épiscopale. De ce don très précieux, à Dieu très grand et très bon, auteur de tous les dons, Nous rendons grâce avec vous et Nous lui serons éternellement reconnaissant.

Maintenant Nous ne pouvons Nous retenir d'exprimer la joie dont Nous sommes rempli en voyant pour la première fois consacrer par le Pontife Romain des évêques indigènes choisis dans le clergé chinois pour être placés à la tête de plusieurs vicariats afin qu'ils propagent le nom catholique et qu'ils étendent parmi les leurs le règne du Christ.

C'est un dessein vraiment salutaire que Nous pouvons aujourd'hui avec bonheur mener à bon terme et que Nous désirons ardemment et que Nous avons confiance de pouvoir, avec l'aide de Dieu, mettre peu à peu à exécution ailleurs aussi.

En effet, Nous avons décidé de

vous appeler dans cette ville qui est constituée comme le centre de la religion chrétienne pour vous consacrer dans la sainteté et la majesté de ce temple de Saint-Pierre afin que vous qui êtes les fleurs et les germes nouveaux de l'épiscopat chinois, vous retourniez d'ici vers votre pays revêtus de la dignité épiscopale, d'ici, disons-Nous d'ici jaillit la source de tout apostolat.

Vous êtes venus, Vénérables Frères, pour voir Pierre, bien plus, pour recevoir de Pierre lui-même le bâton pastoral dont vous vous servirez pour accomplir vos voyages apostoliques et pour réunir vos ouailles. Et Pierre vous a embrassés avec affection, vous qui donnez de si grands espoirs de répandre la vérité évangélique parmi vos concitoyens.

Et ces concitoyens qui ont en commun avec vous cette patrie immense où fleurissent depuis la plus haute antiquité les lettres et les arts, ceux de ces concitoyens du moins dont l'âme n'est pas étrangère à toute religion et tout d'abord les catholiques—vous ont tous comblés de témoignages de joie et de respect et vous ont salués d'applaudissements à votre départ pour Rome.

Soutenez et portez donc la dignité épiscopale et les grands labours qui y sont joints de telle sorte que, répondant à Notre attente et à celle de vos concitoyens, vous engagez à l'Eglise une nouvelle et généreuse postérité. Cette parole du Christ dont vous êtes les représentants peut, en effet, vous être adressée en cette heure solennelle: "Levez la tête et voyez ces régions—vos régions immenses—qui déjà sont blanches pour la moisson" et encore "Allez vous aussi dans ma vigne" et puis aussi: "Allez prêcher, enseignez, baptisez, bénissez: Je vous ai choisis pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit soit durable". "Fiat, fiat".

AU CAP-DE- LA-MADELEINE

Cap-de-la-Madeleine, 22 novembre, 1926.

A Son Honneur le Maire, à Messieurs les Echevins, Cité du Cap-de-la-Madeleine, P. Q. Messieurs,

Après avoir pris connaissance du rapport qui a paru sur le "Nouvel-iste" du seize novembre dernier, disant que ma bâtisse, au coin des rues Notre-Dame et St-Joseph, était construite huit pieds dans la rue, je tiens à Vous dire que tel rapport est faux.

Cette bâtisse a été construite sous la direction de l'Ingénieur, suivant les règlements de la Ville, et je n'ai jamais essayé d'enlever de terrain à la rue. Au contraire comme mon père j'ai toujours travaillé à l'embellissement de la Ville du Cap en même temps que dans son intérêt. Les quelques renseignements et faits qui suivent vont le démontrer suffisamment:—

C'est Isaac H. De Grandmont et le Docteur De Blois qui les premiers ont fait dresser un plan par un Architecte Géomètre, afin de faire une belle subdivision et de belles rues telles que la rue Ste-Madeleine qui a 66 pieds de largeur et toutes nos autres rues qui ont toutes cinquante pieds de largeur, à part la rue St-Joseph.

C'est Isaac H. De Grandmont qui a acheté le terrain de M. Arthur Bourdard, à partir de la vieille maison jusqu'au terrain de Mme Veuve Plante (formant trente-six pieds de large) pour ouvrir la rue St-Joseph. C'est encore le même Isaac H. De Grandmont qui a acheté de Azarias Thibodeau une pointe de terre pour l'embellissement de la rue St-Joseph et qui l'a donnée gratuitement à la Ville du Cap. C'est encore le même Isaac H. De Grandmont avec son associé le Docteur C.-N. de Blois qui ont donné gratuitement une lière de terrain de vingt pieds de largeur sur toute la longueur de la rue St-Maurice, pour faire une belle rue.

C'est encore le même Isaac H. De Grandmont et ses associés qui ont acheté de Monsieur Charles LeMay un terrain pour l'ouverture de la rue Rochelleau. Cet achat de

terrain leur a coûté au-delà de sept cents dollars. Messieurs L.-H. de Grandmont et ses associés ont donné gratuitement ce terrain à la Ville du Cap, sans même exiger le remboursement du prix qu'ils avaient payé.

Quand il a été question d'avoir pour le Cap-de-la-Madeleine une ligne de tramways les trois quarts des contribuables n'en voulaient pas, alléguant que le mouvement de la neige coûterait trop cher. A cette occasion mon père, Isaac de Grandmont, a travaillé de toutes ses forces et a dépensé beaucoup de temps, pour amener l'établissement de cette ligne de tramways. Il a même fait venir de Montréal le brillant Avocat Mre Alban Germain pour expliquer la charte et convaincre les Gens du Cap que ce projet était dans l'intérêt du Cap-de-la-Madeleine. Et je crois sincèrement que c'est à telle assemblée que le public s'est rendu compte qu'il était de son intérêt de voter pour l'établissement de la ligne de tramways en question.

Tout ce que mon Père a fait et tout ce que ses associés et moi avons fait, nous l'avons fait de grand cœur et serions encore prêts à le faire.

Tout ce que je veux est de mettre les choses au point. Au lieu de vouloir voler du terrain à la rue nous nous sommes conformés à ce que possible aux données de l'Ingénieur, nous n'avons toujours en en vue que le développement et l'embellissement de la Ville.

Vous savez ce qu'il en a coûté à la Ville pour l'ouverture de la rue Ste-Julienne et ce qu'il en coûtera pour ouvrir la rue Ste-Madeleine. La Ville a dû déboursier au-delà de huit cents piastres pour ouvrir les rues en haut du Cap. Pour notre part nous avons acheté à nos frais les terrains vis-à-vis nos rues et nous les avons donnés gratis à la Ville.

Ces quelques faits vous montrent tout clairement que nous avons toujours en vue l'agrandissement et l'embellissement de la Ville au lieu de vouloir déprécier les rues par l'empierrement. Respectueusement à vous, Isaac de Grandmont.

PROMESSE DIFFICILE A EXECUTER

Dans un discours prononcé à Simcoe, Ont., le premier ministre de l'Ontario, M. Ferguson s'est écrié: "je vais mettre tous les bootleggers en prison". M. Ferguson peut gagner ses élections avec son projet de régie des alcools, mais nous doutons fort qu'il puisse arrêter la vente clandestine des boissons. D'autres plus habiles que lui s'y sont déjà essayés sans résultat.

UNE REVOLTE CONTRE CALLES

S'il faut en croire M. Adolfo De la Huerta, ancien président provisoire du Mexique à la mort de Carranza, et retiré actuellement à Los Angeles, il se préparerait une révolte sérieuse et d'une grande ampleur contre le gouvernement tyrannique et bolchéviste du président Calles. De la Huerta lui-même serait le chef reconnu de cette rébellion qui comprendrait déjà au-delà de 20,000 hommes. Plusieurs des provinces mexicaines seraient entrées dans le mouvement, et la révolte est sur le point de se déclencher. Dans une entrevue avec des journalistes, M. de la Huerta a déclaré ceci: "Les révoltés m'ont adressé des lettres pressantes et envoyés des messagers me proclamant leur chef. Que puis-je faire? Je ne saurais les dénoncer. La constitution mexicaine contient une clause autorisant le peuple à se soulever contre l'autorité constituée si elle a recours à la tyrannie. Telle est aujourd'hui la situation au Mexique. Je désire vous dire que je ne suis pas apparenté avec l'élément rouge ou bolchéviste au Mexique. Cet élément est celui de Calles." Les autorités à Washington se montrent cependant sceptiques au sujet de la déclaration faite à Los Angeles par De la Huerta, et les nouvelles du Mexique n'indiquent aucunement une telle situation.

ENCORE UNE REVOLTE

Une révolte vient d'éclater au Brésil, dans l'Etat de Rio-Grande-do-Sul. Le gouvernement envoie à la tête des troupes pour réduire les rebelles qui sont déjà aux prises avec les soldats de l'Etat. D'après une nouvelle de Montevideo, l'Uruguay envoie des soldats pour renforcer ses frontières. Rien ne porte à croire cependant que cette révolte ait l'envergure de celle qui s'était déclenchée, il y a deux ans, dans l'Etat de San Paolo.

UN JOLI FISTON

On ne pourra pas dire au sujet de M. Stanley Baldwin, premier ministre d'Angleterre: "tel père, tel fils." M. Baldwin est le père d'un fils qui lui cause de grands ennuis sans, toutefois, s'en inquiéter outre mesure. Ce fils, Olivier Baldwin, au lieu de marcher sur les traces de son père distingué, s'est fait le propagateur d'opinions socialistes et antimonaarchiques. A quel âge avec qui M. Baldwin causait de cette étrange anomalie familiale, il déclara: "Si j'avais été socialiste, Olivier aurait été conservateur. Dès le plus jeune âge, ce garçon a montré un goût très développé pour la contradiction: à trois ans il marchait sur les mains pour ne pas marcher comme son père.

Un monde meilleur. "Je souffrais continuellement de constipation," écrit Mme Elsiebeth Machacek de Britton, Mich. "J'étais devenue très nerveuse et ma santé était ébranlée. Depuis que j'emploie le Novoro du Dr. Pierre tout est devenu différent et je vois le monde sous un meilleur jour." Ce remède végétal si connu n'est pas un laxatif. Il élimine de l'organisme les matières empoisonnées et facilite la digestion. Ne le demandez pas chez le pharmacien. Des agents spéciaux le fournissent directement au laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co. Livré exempt de douane au Canada.

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES,**



**Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.**

LES RECOLTES DANS LA PROVINCE A LA FIN D'OCTOBRE

Québec, 12 novembre 1926.

Voici un dernier état des récoltes, d'après les rapports fournis au Bureau des Statistiques, par les agronomes officiels.

Bas de la Province

Malgré le retard causé aux semailles par le froid et les pluies quasi continuelles du printemps dernier, les récoltes, en général, ont été plus satisfaisantes que l'on prévoyait. Le foin a donné un rendement égal, en quantité, à celui de l'an dernier, mais supérieur en qualité. Parmi les céréales, l'avoine a souffert de la rouille et du retard de maturation causant une diminution de 10% à 15% sur le rendement de 1925. Les légumes, les plantes-racines et surtout les pommes de terre ont donné des récoltes supérieures à celles de l'an dernier. La totalité de la récolte générale de 1926 est de 90% de celle de 1925.

District de Québec

Les semailles, retardées par le froid, la pluie, une saison de végétation très courte et des récoltes difficiles à faire à cause des fortes pluies, ont été les causes principales de la diminution dans le rendement général de 1926 qui est de 10% à 15% inférieur à celui de 1925. L'on rapporte cependant une légère augmentation, dans les comtés de Champlain et de Richmond, sur le rendement de 1925. Le foin, aussi abondant que l'an dernier, est de meilleure qualité. Les légumes, les plantes-racines et les pommes de terre ont donné un rendement très bon, malgré les dommages, par la pourriture, de 10% à 40%, causés à ces dernières. Les céréales semblent avoir subi des dommages sérieux, et dans une même proportion, par la rouille et le manque de maturation. Les pluies et les gelées intermittentes ont endommagé les prairies d'une manière appréciable en certains endroits.

District de Montréal

Comme partout ailleurs dans la Province, les semailles ont été retardées par les pluies, le froid et le printemps tardif. L'avoine et le blé ont subi des dommages, de 15% à 40%, causés par la rouille et le charbon. Le sarrasin et le blé d'Inde à grains ont subi des dommages de 10% à 20% par les pluies torrentielles et le manque d'insolation. Les pommes de terre ont été atteintes de pourriture dans les terres fortes, ce qui a occasionné une diminution de rendement de 10% à 20%. Les pluies froides et la gelée ont aussi été la cause de la diminution de la récolte des légumes. Le foin a été fait en excellente condition et la quantité récoltée en est normale. La récolte générale des terres en culture varie de 5% à 20% en moins de celle de l'an dernier.

Cantons de l'Est

Le rendement général est bon et légèrement supérieur à celui de l'an dernier, surtout pour les plantes-

RAVAGES CAUSES PAR LES SOURIS ET LES LAPINS

(Notes des fermes expérimentales.)

Il ne se passe pas d'année que les souris et les lapins ne causent de fortes pertes parmi les arbres fruitiers, et cependant il est relativement facile de prévenir ces pertes, surtout en ce qui concerne les souris. Les souris sont spécialement attirées par l'écorce succulente des jeunes arbres, lorsqu'une autre provision ne s'offre à elles en hiver, mais comme elles circulent sous la neige et ne grimpent pas sur les arbres, on peut protéger ceux-ci en les entourant d'une substance protectrice. Le papier ordinaire à construction, convient très bien pour cela, pas le papier goudronné, mais le papier gris ordinaire, à construction. On coupe ce papier en bandes de six ou huit pouces de large dont on entoure le tronc de l'arbre, puis on le lie solidement et on le recouvre autour du pied avec un peu de terre. Il existe un moyen de protection plus permanent: c'est l'emploi de protecteurs en fil de fer, faits de tôle galvanisée à fine maille, ou de grillage en métal. On coupe cette tôle ou ce grillage en bandes d'environ 18 pouces de hauteur et de 18 pouces de largeur, pour que l'arbre ait tout l'espace voulu pour se développer, et on les lie avec du fil de fer. Ce matériel dure plusieurs années, il protège parfaitement l'arbre contre les souris et aussi contre les lapins, du moins jusqu'à la hauteur du protecteur, mais les lapins ont la faculté de se tenir sur le dessus de la neige et ils rongent les branches au-dessus de la surface de la neige. Il est donc moins facile de protéger les arbres contre ces derniers. Il n'existe pas de traitement réellement satisfaisant contre les lapins; cependant certains arboriculteurs disent avoir obtenu de bons résultats au moyen du poison suivant: arsenic blanc, 1 partie; farine de blé d'Inde, 3 parties; mélanger parfaitement et épandre autour de l'endroit à protéger. Voici une substance qui a aussi été employée avec plus ou moins de succès: chaque vive, 29 livres, fleur de soufre, 15 livres, eau 40 livres. On applique cette substance au tronc avec une brosse.

AVANTAGES DU TREFLE ROUGE

PROCUREZ-VOUS DE LA GRAINE DE TREFLE ROUGE PRODUITE AU PAYS

Les essais que les fermes expérimentales fédérales ont conduits sur le trèfle rouge de différentes provenances ont fait éloquentement ressortir l'avantage de la graine cultivée au pays sur la grande majorité des variétés importées.

Puisqu'en ces années, les producteurs de graine de trèfle rouge rendent un grand service à l'agriculture canadienne en conservant autant de graine que possible tous les ans. Les cultivateurs canadiens ont dû, en ces quelques dernières années, importer de grandes quantités de graine de trèfle, et l'on ne prévoit pas qu'il y aura beaucoup d'amélioration sous ce rapport cette année.

Il se perd tous les ans des quantités très fortes de graine de trèfle rouge pendant les opérations de la moisson, du battage et une bonne partie de ces pertes pourrait être évitée. Il serait malheureusement de parler de pertes qui ne produisent au cours de la moisson, mais n'est pas trop tard pour parler de pertes résultant du battage.

Le Service des plantes fourragères de la ferme expérimentale centrale a constaté que lorsqu'on bat du trèfle rouge pendant une saison pluvieuse, une quantité considérable de graine non décollée sort généralement de la battée. C'est parce que le trèfle rouge absorbe l'humidité de l'air et il ne se débarrasse pas de la balle lorsqu'il n'est pas tout à fait sec. Pour obtenir la production maximale de graine, il faut battre la graine avant que la saison pluvieuse ait commencé, ou attendre, pour faire le battage, que de fortes gelées se soient produites.

Ne négligeons pas non plus d'être soyeux la graine, une fois qu'elle est battue; mais en nettoyant une bonne partie de la graine doit être rejetée à cause de la forte proportion de graines de mauvaises herbes et de poussière qu'elle renferme.

RAVAGES CAUSES PAR LES SOURIS ET LES LAPINS

(Notes des fermes expérimentales.)

Il ne se passe pas d'année que les souris et les lapins ne causent de fortes pertes parmi les arbres fruitiers, et cependant il est relativement facile de prévenir ces pertes, surtout en ce qui concerne les souris. Les souris sont spécialement attirées par l'écorce succulente des jeunes arbres, lorsqu'une autre provision ne s'offre à elles en hiver, mais comme elles circulent sous la neige et ne grimpent pas sur les arbres, on peut protéger ceux-ci en les entourant d'une substance protectrice. Le papier ordinaire à construction, convient très bien pour cela, pas le papier goudronné, mais le papier gris ordinaire, à construction. On coupe ce papier en bandes de six ou huit pouces de large dont on entoure le tronc de l'arbre, puis on le lie solidement et on le recouvre autour du pied avec un peu de terre. Il existe un moyen de protection plus permanent: c'est l'emploi de protecteurs en fil de fer, faits de tôle galvanisée à fine maille, ou de grillage en métal. On coupe cette tôle ou ce grillage en bandes d'environ 18 pouces de hauteur et de 18 pouces de largeur, pour que l'arbre ait tout l'espace voulu pour se développer, et on les lie avec du fil de fer. Ce matériel dure plusieurs années, il protège parfaitement l'arbre contre les souris et aussi contre les lapins, du moins jusqu'à la hauteur du protecteur, mais les lapins ont la faculté de se tenir sur le dessus de la neige et ils rongent les branches au-dessus de la surface de la neige. Il est donc moins facile de protéger les arbres contre ces derniers. Il n'existe pas de traitement réellement satisfaisant contre les lapins; cependant certains arboriculteurs disent avoir obtenu de bons résultats au moyen du poison suivant: arsenic blanc, 1 partie; farine de blé d'Inde, 3 parties; mélanger parfaitement et épandre autour de l'endroit à protéger. Voici une substance qui a aussi été employée avec plus ou moins de succès: chaque vive, 29 livres, fleur de soufre, 15 livres, eau 40 livres. On applique cette substance au tronc avec une brosse.

M. B. Davis
Service de l'horticulture,
Ferme expérimentale centrale.

ARTHABASKA

Au dispensaire anti-tuberculeux d'Arthabaska, le rapport du mois de septembre, 1926, contient les items suivants: nombre de consultations, 7; patients aux consultations, 30; nouveaux cas, 25; examens radiologiques, 20; examens bactériologiques des crachats, 3; examens négatifs, 3; visites à domicile, 19; malades visés pour surveillance, 13; décès, 7.

injustice
Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous.—
Montesquieu

LE CANADA FRANÇAIS

Livraison de novembre 1926.

Huit rubriques différentes, avec articles variés et actuels, voilà, en bref, tout le contenu du Canada Français de ce mois. Le R.P. Dom Jaurès, de l'abbaye de Solesmes, au Canada depuis quelques mois en vue de la publication de la vie de la fondatrice des Ursulines de Québec, publie, dans ce numéro, un extrait de sa superbe conférence donnée à l'Université Laval sur La Vénérable Marie de l'Incarnation. Vient après le Salut à Jeanne Mance, poésie de M. Albert Ferland. Et puisque nous sommes à l'époque de la célébration du septième centenaire du fondateur de l'Ordre des Franciscains, la revue tenait à dire quelque chose sur La physiologie de Saint François d'Assise. Elle le doit au R. P. Georges Simard, O. M. I. Jean-Pierre cache sous ce pseudonyme un des plus authentiques poètes de chez nous. Lisez sa poésie A la chère morte, et vous en serez convaincus. Pour savoir La fonction sociale de la philosophie, parcourez les pages signées par le Directeur du périodique, M. l'abbé Arthur Robert. M. l'abbé Arthur Robitaille nous montre Le Linné canadien dans l'abbé Provencier dont il nous fait une personnelle analyse de sa vie que vient de publier M. le chanoine Huard. Et Le Trésor de l'île-aux-Bois de M. Archard, et Vieilles choses... Vieilles gens de M. Bouchard nous sont tout à tour finement présentés par M. Maurice Hébert. Laval fait l'habituelle Chronique de l'Université à qui succède une Bibliographie des plus instructives. Abonnement \$3.00 par année. Casier 218, Université Laval, Québec.

Notaire
HENRI CINQ-MARS L.L.B.
Notaire
Argent à prêter. Examen de titres, Règlement de successions, Assurances, Collections, Administration etc.
49, rue Alexandre,
Téléphone 1895

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.
Dispensaire Gratuit
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocat
Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. La-nouette, le 1er et le samedi de chaque mois.

DENTISTE
Tél. 882-F
Heures de bureau:
de 8.30 hres a.m. à midi
de 1 hre à 5 hres P. M.
de 7 hres à 8 hres du soir
Excepté Mardi 1 Jeudi soir.
Dr J.-B. DORVAL
Chirurgien-Dentiste
579, RUE NOTRE-DAME,
Cap-de-la-Madeleine.
Bureau à Batiscan, chez Mlle Juliette Carignan, le mardi et jeudi soir à 7 hres.

Château De Blois
23, Av. Lavolette
150 Chambres
avec bain ou eau courante
Deux salles à manger
Grill Room
Cuisine excellente
Repas servis de 6 a.m. à minuit
Prix Modérés

Assurances Générales
A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 112, 4, Du Platon

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin
Tél. 1830
Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialité: Accouchements
Traitements spéciaux pour les enfants.
Consultations régulières:
De 2 à 4 et de 7 à 8
et sur rendez-vous.
81, rue Bonaventure,
Les Trois-Rivières.

Contracteur
TEL. 468W
468J
Anselme Dubé Liée
Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations. Bâis de toutes sortes. Portes, Chassis, Etc.
Rue Bellefeuille,
Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste
Tél. Bureau: 658
Résidence: 337
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleurs
Traitement de la Pyorrhée par la Vaci-nodermie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

Chiropraticien
Dr A.-E. HUNT KING
Chiropraticien diplômé
Trois-Rivières
32, Ste-Julie Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
Hôtel Frontenac Tél. 33

Avocat
Bureau, Tél. 674
Le soir 1932 r. 2
L-EMILE FORTIN
AVOCAT
148a Notre-Dame,
Trois-Rivières.
Bureau le soir
Au Cap-de-la-Madeleine.

Remèdes des Familles
La Médecine Indienne Enrg.
4, rue Richard
2e plancher à droite
Les Trois-Rivières
Téléphone: 2298w

Médecin
Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Courtier
TEL. 456
Arthur Spénard
Courtier
Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.
42-- RUE ST-PIERRE -- 42
Trois-Rivières.

Architecte
U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières

Avocat
Téléphone: 1065
Rosaire Marcotte
E.A., B.C.L.
17, rue Alexandre,
Les Trois-Rivières.

Avocat
Tél. 233
Chas Bourgeois
H. A. L. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2
Maladies des voies urinaires
" " " femmes
" " " de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin
Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 1.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

MEDECIN
Tél. 678
Dr Maurice Caron
ex-député des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—
de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Médecin
Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143J 179, Lavolette

Médecin
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale
Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
22, rue Des Forges. Tél. 469
Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Lancaster 3095

Avocat
Téléphone 128
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Avocats
Robichon & Methol
Avocats
Bureau
Edifice Banque d'Hochelega.
Trois-Rivières

Avocats
Téléphone Bell 1000
DUPLISSIS, LANGLAIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat
Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Avocat
Tél. 491
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières

Avocat
Tél. 491
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières

Avocats
Paul Martel Robert Trudel
Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat
Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Biqué & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Notaire
Tél. 415
J. A. Villeneuve
Notaire
Antérieur de l'Étude
Mercier et Villeneuve.
Argent à prêter. Examens de titres. Règlements de Successions. Difficultés Commerciales. Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Edifice de la Banque Canadienne Nationale.

Notaire
Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

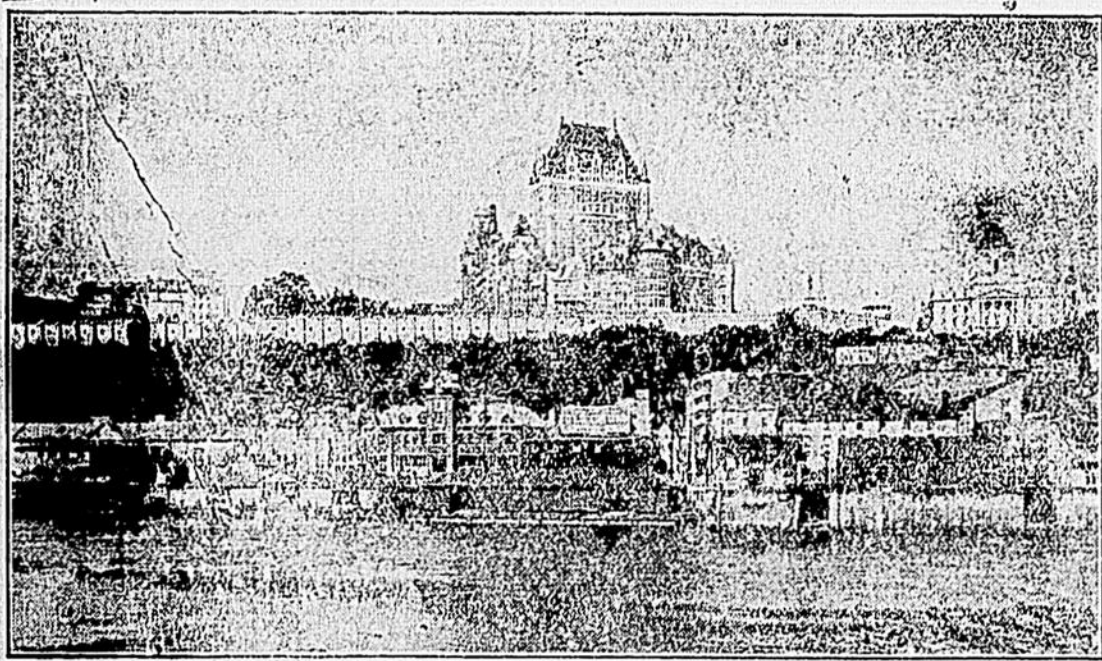
Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter. Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi au dimanche midi.
Propriétés à vendre

Notaire
Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire
C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Desilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure,
Trois-Rivières, P. Q.

Notaire
Tél. Bureau 1881
" Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte
Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières



Le Château Frontenac

Comme le Citadelle, qui couronne les hauteurs du Cap Diamant, le Château Frontenac, du point élevé où il est construit, domine tout le panorama de Québec. Avec sa grande tour centrale, avec ses tourelles et ses clochetons, l'énorme structure a vraiment l'apparence d'un château et s'harmonise bien avec la vieille cité dont elle fait justement l'orgueil. Il n'y a probablement pas un hôtel au monde qui soit mieux situé. Le Pacifique Canadien, dont le Château Frontenac est la propriété, projette d'y faire, dans un avenir prochain, de considérables agrandissements.

Tribune Ecclésiastique

ABRÉGÉ DE LITURGIE

(XXXIXe)

LA SAINTE MESSE

L'Eau Bénite (suite)

Chaque dimanche, pour l'aspersion qui précède la messe paroissiale, à l'exception des dimanches de Pâques et de la Pentecôte, où l'on se sert de l'eau bénite faite la veille, le prêtre fait la bénédiction de l'eau.

Cette bénédiction se fait, dans notre pays, ordinairement à la sacristie, avant la grand-messe. Ailleurs, c'est à l'autel: cet usage est plus conforme à l'antiquité. Le prêtre est revêtu du surplis et de l'étole violette, à moins qu'il ne doive célébrer aussitôt après; alors, il bénit l'eau avec l'aube, et l'étole croisée de la couleur des ornements de la messe.

L'usage de bénir l'eau, chaque dimanche, avant la messe, est de la plus haute antiquité: il remonte aux temps apostoliques, et l'on croit que St Mathieu en a été le premier auteur. Cet usage est certainement uni à la coutume qu'avaient les premiers chrétiens de se laver les mains et le visage avec de l'eau bénite, afin de se purifier en entrant dans l'église.

L'eau bénite se fait avec l'eau naturelle et le sel. Le propre de l'eau, c'est de laver: le sel préserve de la corruption; l'eau et le sel mêlés ensemble, sont un symbole de pureté et d'innocence; voilà la double matière de l'eau bénite.

St Pierre nous dit que le ciel et la terre ont été tirés de l'eau et existent au milieu de l'eau. Dans l'ordre naturel, l'eau semble donc être comme la mère de toute créature. Dans l'ordre surnaturel, tout sort de l'eau. "Nul ne peut naître à la grâce que dans l'eau et le Saint-Esprit." Dans le sacrement de Baptême, l'eau efface les souillures de l'âme, comme dans la vie naturelle, elle efface celles du corps.

Le sel, avons-nous dit, préserve les corps de la corruption. Les anciens l'employaient beaucoup dans les embaumements. Chez eux, le pacte le plus sacré était celui qu'on avait conclu en mangeant du sel. Chaque victime, offerte au Seigneur, devait être salée auparavant.

Voilà donc deux substances très bien choisies pour signifier la "purification" et la "préservation" que l'eau bénite est destinée à produire.

Le prêtre, faisant de l'eau bénite, exorcise d'abord le sel. — (on peut se servir de sel exorcisé le dimanche précédent) —

Exorciser, veut dire: commander avec autorité. Le prêtre, au nom de l'Eglise, commande alors au démon de se retirer de cette créature: le sel — sur laquelle, par le péché de l'homme, il avait acquis un certain empire, comme du reste, sur toutes les créatures. Etendant sa main sur le sel, en signe d'autorité, le prêtre dit: "Sel, je t'exorcise, au nom du Dieu vivant, du Dieu vrai, du Dieu saint, du Dieu qui, par le prophète Elisée, te fit jeter dans les eaux pour les rendre salubres; je t'exorcise, afin que tu deviennes pour les fidèles une source de salut, et que tu procures à tous ceux qui le goûteront la santé de l'âme et du corps. Que l'esprit immonde, sa malice et ses ruses fuient de tous les lieux où tu seras répandu, et cela au nom de Celui qui viendra juger les vivants et les morts."

A cet exorcisme succède la prière suivante: "Dieu éternel et tout-puissant, nous implorons avec humilité votre souveraine clémence; daignez, dans votre miséricorde, bénir et sanctifier ce sel que vous avez créé à l'usage du genre humain, qu'il serve à tous ceux qui en prendront au salut de leur âme et de leur corps, et que tout ce qui en sera touché ou aspergé soit préservé de toute impureté et de toute attaque des esprits malins."

Voilà le sel purifié. Le prêtre reprend l'attitude du commandement étendant la main sur l'eau, il l'exorcise ainsi: "Eau, je t'exorcise au nom de Dieu, le Père tout-puissant, au nom de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et par la vertu du Saint-Esprit, afin que tu sois une eau pure et sainte, capable de détruire la puissance de notre ennemi, et de le renverser lui-même avec ses anges apostats. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Comme pour le sel, une prière suit: "O Dieu! qui en faveur du genre humain faites servir l'eau aux plus grands mystères, écoutez favorablement nos prières et répandez la vertu de votre bénédiction sur cet élément qui est préparé pour diverses purifications; faites que, servant à vos mystères, il reçoive l'effet de votre grâce divine pour chasser les démons et guérir les malades, que tout ce qui sera aspergé de cette eau, dans les maisons et dans les autres lieux où se trouvent les fidèles, soit préservé de toute impureté et de tous maux; que cette eau en éloigne tout souffle pestilentiel, tout air corrompu; qu'il écarte les pièges de l'ennemi caché et tout ce qu'il pourrait y avoir de nuisible à la santé ou au repos de ceux qui y habitent, et qu'enfin cette santé, que nous demandons par l'invocation et l'intercession de votre saint nom, nous soit conservée contre toutes sortes d'attaques. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Le prêtre prend ensuite le sel avec la main droite et le répand, par trois fois, dans l'eau, en forme de croix, en prononçant ces paroles: "Que le mélange du sel avec l'eau se fasse au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit." Puis, il adresse à Dieu une prière pleine de ferveur et d'instance, dont le sens est à peu près le même que celui des oraisons que nous venons de citer.

Ces oraisons n'indiquent-elles que les cinq effets de l'eau bénite dont nous vous avons parlé mardi dernier?

(à suivre)

Filipo

23 novembre 1926

IMPOSANTE CEREMONIE A L'OCCASION DE LA RENTREE DES ETUDIANTS DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Un important discours de Mgr Baudrillard sur les moyens de connaître et d'atteindre la vérité. — Le double martyre du commandement et de l'obéissance. — Ceux qui aiment le Pape.

LE SERMENT CONTRE LE MODERNISME

La messe de rentrée des étudiants de l'Institut catholique de Paris donne lieu, chaque année, à une cérémonie toujours imposante et grandiose, qui se déroule dans l'antique et pieuse chapelle des Carmes.

Cette année, la cérémonie fut présidée par Son Eminence le cardinal Dubois. La messe fut célébrée par Mgr Fumel, et servie par deux étudiants. Le discours

d'usage fut prononcé par Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique, qui parla de la voie de la vérité. Après la messe, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de la prestation du serment contre le modernisme.

Voici le discours de Mgr Baudrillard. Le texte en est emprunté à la "Croix" de Paris.

LA VOIE DE LA VERITE

"Majorem hominum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare. Je n'ai pas de plus grande joie que mes enfants marchent dans la vérité." (Joan., ep. III, 4.)
Eminence, Messieurs, Chers amis, L'apôtre saint Jean, arrivé à la

vieillesse, "senior," adressait ces paroles aux chrétiens de la fin du premier siècle. Elles se sont retrouvées au cours des âges sur les lèvres de plus d'un pontife et nous les entendons encore tout récemment tomber, fermes et tendres, de la bouche de Notre Saint-Père le Pape Pie XI.

Sans vouloir entrer dans une actualité trop brûlante, ni descendre à des applications qu'il ne m'appartient pas d'indiquer, mais soucieux de vous donner, chers amis, comme je m'efforce de le faire au début de chaque année, la parole utile à l'heure présente, il m'a semblé qu'il serait opportun de vous rappeler, dans ses traits essentiels, la doctrine de l'Eglise sur les droits de la vérité et le devoir qui s'impose à nous de les respecter.

Ce faisant, j'espère, Eminence, répondre à vos desirs et à vos vœux. Dans ces vingt-cinq années d'épiscopat qu'à la veille de votre départ pour les Etats-Unis nous avons eu la joie de célébrer avec vous, la doctrine ne fut-elle pas toujours au premier rang de vos préoccupations? Evêque de Verdun, archevêque de Bourges, de Rouen, de Paris, vous avez veillé à ce qu'elle régnât ici dans son intégrité. Vous avez été le témoin bienveillant de nos efforts pour sa souveraineté n'y eût-il pas d'obstacle. Vous savez qu'aujourd'hui, comme hier, recteur, professeurs, étudiants, vous donneront à eux-mêmes et à l'Eglise la consolation que réclamait de ses fils spirituels l'apôtre saint Jean: "Ut audiam filios meos in veritate ambulare..."

LA JEUNESSE ACTUELLE

Vous êtes ici dans une université catholique pour marcher et grandir dans la connaissance et l'amour de la vérité que vous avez reçue de vos familles, de vos maîtres, des maisons chrétiennes où vous avez été élevés.

Quelle sera la marche à suivre? Premier devoir et première condition, avoir le goût de la vérité et la volonté de l'atteindre.

Ce goût et cette volonté sont-ils vôtres? Le goût? Oui, je le crois. Nous, vos aînés, nous avons connu une génération de dilettanti, puis nous avons vécu au milieu de jeunes hommes qui se complaisaient à des aspirations nobles sans doute, mais vagues et flottantes, à qui faisait horreur la précision des dogmes, même quand ils prétendaient adhérer à l'Evangile.

La jeunesse d'aujourd'hui compte encore assurément des esprits sceptiques, anarchiques, invertébrés.

Cependant, de la plupart d'entre vous nous pouvons affirmer que vous vous souciez des choses sérieuses, que vous croyez qu'en toutes matières, il existe des principes dont on ne peut s'écarter sans erreur, que vous avez enfin le courage de vos convictions, la résolution de les faire respecter, voire de les propager.

De tout cela, vous méritez d'être fêlés.

Toutefois ces dispositions pour excellentes qu'elles soient, n'écartent pas de vous toute chance d'erreur.

Pour éviter l'erreur et parvenir à la vérité, il faut premièrement voir où est la vérité, et secondement vouloir sincèrement l'atteindre...

L'EFFORT PERSONNEL

Second devoir et seconde condition: le vouloir efficacement et fortement. C'est-à-dire nous obliger à un effort intellectuel, vraiment personnel. Oui, des maîtres nous proposeront la vérité; il est juste et il nous est profitable de les écouter avec docilité; mais la docilité ne suffit pas. Avec beaucoup de raison, saint Bonaventure nous rappelle que c'est à la sueur de notre front que nous arriverons à connaître la vérité, à l'aimer une fois connue, à la proposer aux autres une fois connue et aimée...

Enfin, pour atteindre la vérité, je dis la vérité intégrale, une troisième condition s'impose, troisième devoir à l'égard de la vérité: apporter à la recherche du vrai certaines dispositions morales.

Je le sais, cette prétention a scandalisé la plupart des hommes du siècle précédent; elle scandalise encore beaucoup de nos contemporains. La science pour la science! élanent-ils, aussi bien que l'art pour l'art. S'il y a une vérité, comment, pour l'atteindre, serait-il nécessaire d'autre chose que du bon usage de la raison? Laissons de côté ces dispositions morales qui gêneraient de faux poids dans la balance. L'aboutissement qu'il admet notre jugement!

A la rigueur, pourrions-nous admettre cette thèse, si la vérité, que nous cherchons à atteindre n'était qu'un axiome abstrait, sans rapports avec la vie. Mais la vérité, telle qu'avait saint Jean et toute la tradition chrétienne nous l'avons définie, n'est nullement un axiome abstrait. Elle-même, elle est la suprême réalité vivante. En tant qu'elle nous atteint, elle détermine la règle de notre vie. Elle va d'un vivant à un vivant et donc participe aux conditions de la vie. Dans la réalité de l'Etre divin, elle ne fait qu'un avec le Souverain Bien, objet de notre amour. Dans la réalité de notre vie, elle ne se sépare pas, tout en s'en distinguant, du bien moral que nous avons le devoir d'accomplir...

APOTRES D'AUTRUI

Regardons-les donc bien en face, ces dispositions morales si redoutées.

J'en découvre trois principales. La première, c'est l'acceptation sincère et pour nous-mêmes de cette solidarité entre la vérité et le bien moral.

Je dis pour nous-mêmes, car c'est par nous que nous devons commencer. La plupart des jeunes gens ne demandent pas mieux que d'être apôtres, les apôtres d'autrui. Et comme ils sont logiques, comme nous sommes tous logiques, quand il s'agit des autres! Avec quelle rigueur nous leur demandons de mettre leur vie d'accord avec leurs principes! Et nous? Oui, et nous? Sommes-nous dignes d'être des apôtres? Possédons-nous un bagage suffisant de vérité et de vertu?

POSSEDER POUR DONNER

La sagesse la plus élémentaire veut que nous possédions avant de donner. A votre âge, c'est le temps d'acquiescer. Mgr d'Hulst, dans une de ses lettres, use à ce sujet d'une comparaison assez pittoresque: "La vache qui broute ne songe qu'à satisfaire son appétit; sans le savoir, elle se fait du lait qui nourrira d'autres êtres..."

La seconde disposition morale que nous tenons pour nécessaire, c'est l'esprit de pénétration et de modération. Thèse encore médiocre, populaire, je ne me le dissimule pas. N'est-ce point la gloire de notre esprit que de pouvoir tout oser, que tout soumettre à son jugement? Qui donc a le droit de lui dire: Tu n'iras pas plus loin! Et pourtant, tous les esprits ne sont pas de même force, toutes les intelligences de même envergure.

Pour nous tenir plus près de la réalité quotidienne, combien, même parmi les jeunes gens chrétiens, n'estiment pas qu'ils peuvent impunément tout lire et tout entendre, qu'ils ne subiront pas l'influence de tel livre ou de tel maître; que leur raison est assez vigoureuse, leur foi assez solidement trempée pour ne rien craindre? Ils sont eux. Non, mes amis, vous-mêmes vous le savez, vous ne l'êtes pas encore tout à fait, à jouer avec le feu, vous risquez d'être brûlés.

LE DOUBLE MARTYRE

Mes chers amis, voici la doctrine intégralement exposée et telles sont ses exigences. Exigences bien dures parfois, me direz-vous; "durs est hic sermo."

Il est vrai, et le Pape, quand il lui arrive de réclamer d'âmes sin-

tholiques en dehors de ce principe, il n'y a que l'autonomie absolue de la conscience et le sens individuel, auxquels se réfèrent les protestants et les libres penseurs.

Gardons-nous, nous catholiques, de céder en fait à cette tendance contre laquelle nous protestons en théorie.

FOI ET DISCIPLINE

Au sens individuel, l'Eglise oppose le sens catholique. Ce sens réside bien dans notre conscience; mais il n'a rien de commun avec l'expérience intime, avec l'initiation du cœur, que prônent naïvement les modernistes. C'est un instinct de notre conscience et de notre raison, instruit et bien formé, qui nous incline de prime abord à penser comme la masse des fidèles, à penser comme l'Eglise, à reconnaître du premier coup pour la vraie lumière le flambeau qu'elle présente à nos yeux. En dernière analyse, c'est la rectitude spontanée du jugement catholique.

L'objet du sens catholique est double: la foi et la discipline.

S'agit-il de la foi, il sait ce que nous devons croire; la même où ne sont point encore intervenues les définitions de l'Eglise, il voit sans hésitation ce qu'il est prudent de croire; il devine les solutions auxquelles s'arrêtera l'autorité dogmatique; ce qu'il est permis de croire, il l'accepte avec ferveur, mais sans prétendre l'imposer.

S'agit-il de discipline? Même quand l'Eglise ne commande pas, du moment qu'elle exhorte, conseille ou indique, toujours le sens catholique incline à l'obéissance.

Quand la citadelle n'a plus son mur et son avant-mur, elle est menacée; ceux qui déclarent n'accepter que le commandement sont souvent près de la désobéissance.

Cette dépendance ne doit pas être acceptée de mauvaise grâce, avec protestations extérieures ou intérieures; chez un vrai catholique, elle va jusqu'à la piété filiale à l'égard de l'Eglise et du Pape.

QUAND ON AIME LE PAPE.

Ecoutons ces belles paroles du Pape Pie X, aux membres de l'Union apostolique (novembre 1912):

"Quand on aime le Pape, on ne discute pas sur ce qu'il ordonne ou exige, ni jusqu'où doit aller l'obéissance, ni en quelles choses on doit obéir; quand on aime le Pape, on ne dit pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire à l'oreille de chacun la volonté qu'il a tant de fois clairement exprimée, non seulement de vive voix, mais par des lettres et d'autres documents publics; on ne met pas en doute ses ordres, son précepte, familiar à ceux qui ne veulent pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais son entourage; on ne limite pas le terrain sur lequel il peut et doit exercer son autorité; on ne préfère pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui ne pensent pas comme le Pape; car ces personnes, si elles sont doctes, ne sont pas saintes."

LE DOUBLE MARTYRE

Mes chers amis, voici la doctrine intégralement exposée et telles sont ses exigences. Exigences bien dures parfois, me direz-vous; "durs est hic sermo."

Il est vrai, et le Pape, quand il lui arrive de réclamer d'âmes sin-

céres de tels sacrifices, se rend compte de ce qu'elles auront à souffrir.

Il y a peu de jours, à Rome, le Pape Pie XI recevait les familles de ces martyrs de septembre 1902 qu'il venait d'élever, en récompense de leur fidélité héroïque, aux honneurs des autels. Et voici qu'après avoir loué cet héroïsme et cette sainteté, tout à coup, sans crainte d'ôter son audace, il osa appliquer ce terme si fort de martyre à l'acceptation de sacrifices bien éloignés de la mort et de la mort violente.

Il parla du martyre de l'obéissance; de l'obéissance qui peut exiger le sacrifice de tous nos intérêts, de tous nos biens, comme il advint au clergé de France en 1906 et qui engendra la souffrance de privations quotidiennes; de l'obéissance qui peut réclamer encore, ainsi qu'il est tant de fois advenu au cours de l'histoire, le sacrifice total ou partiel d'une cause ou d'une idée qui nous furent chères.

Mais le Pape parla aussi du martyre du commandement. A cette occasion, il rappela avec émotion l'intime et poignante souffrance de les généraux qui, si souvent, pendant la dernière guerre, durent envoyer successivement, sous l'implacable averse de la mitraille, des milliers et des milliers de jeunes gens, sans autre consigne que celle-ci: Tenez jusqu'à la mort!

FIDELITE AU PAPE

Ne pas reculer devant ce mot: le martyre du commandement, et recourir à une telle comparaison! N'était-ce pas déclarer éloquentement ce qu'il en coûte au Pape de donner certains ordres, mais aussi proclamer le caractère impérieux du devoir qui lui incombe de sauvegarder en tous temps l'intégrité de la doctrine.

Tous ici, mes chers amis, nous comprenons que si le Pape a la mission de sauvegarder la doctrine, nous avons, nous, le devoir de lui rester fidèles en toutes circonstances.

Les murs mêmes de cette église, de ce couvent, de ce jardin, nous en ont fait un devoir.

Ecclésiastiques, vous penserez à ces évêques, à ces prêtres, à ces

religieux qui, sans hésiter, la joient même dans le cœur, ont versé leur sang pour la vérité catholique et pour le Pape, allant au martyre comme à des noces.

Et vous, chers étudiants laïques, vous tournez volontiers vos regards vers cet admirable comte de Valfons, un officier qui avait bien servi sa patrie et son roi. Plutôt que de prêter à la Constitution un serment qu'il tenait pour coupable, puisque la Constitution renfermait des articles contraires à la hiérarchie catholique, il avait brisé son épée. Rien pourtant ne l'obligeait à s'exposer à la mort avec les prêtres réfractaires que l'on enfermait aux Carmes. Son âme vaillante et chrétienne, envia leur sort. A ceux qui l'interrogeaient au tribunal, il ne fit d'autre réponse, sinon "qu'il était catholique, apostolique et romain et qu'il voulait souffrir pour la religion." Non content de souffrir, il donna sa vie...

LAIT, CREME ET BEURRE

Que vous demandiez l'un ou l'autre de nos produits, vous êtes assurés d'avoir ce qu'il y a de plus pur, de plus agréable au goût, et de plus nutritif.

Crème à la glace "Excelsior" en briquettes, à la mesure, etc.

Lait et Beurre pasteurisés.

Service à domicile ou téléphone 308.

La Crèmerie des Trois-Rivières Ltée
92, RUE PLAISANTE.
LES TROIS-RIVIERES

UNE AUBAINE Piano Automatique

(Action Olto Higel.)

VENDU AU PRIX POPULAIRE..... \$485.00

Termes de paiements faciles.

J.-S. Rivard & Cie.,

176, rue Notre-Dame, - Trois-Rivières

Maison des Etudiants Canadiens à Paris



La Maison Canadienne dans la Cité Universitaire de Paris. Dans le médaillon M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

dont nous donnons ici une reproduction photographique, servira désormais à loger, pendant la durée de leurs études, ceux de nos étudiants qui vont enrichir leurs connaissances aux sources de la science française. C'est une élégante structure de style français, comportant, outre 45 chambres résidentielles, une vaste salle de réunion et diverses autres pièces communes artistiquement meublées et décorées. L'édifice est revêtu extérieurement d'un stuc de couleur pâle.

La Maison des Etudiants Canadiens a été érigée avec le produit d'une souscription publique à laquelle ont participé un grand nombre de person-



Téléphone Bureau: 569
Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste
20 rue Des Forges

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

ON a inauguré récemment à Paris, sous la haute et distinguée présidence du Prince de Galles, la "Maison des Etudiants Canadiens" qui doit faire partie de la "Cité Universitaire" actuellement en voie de formation dans la capitale française. Cet édifice,

DE TOUT UN PEU

La Tragédie du Lac St-Jean

UNE TALOCHE A "LA PRESSE"

Montréal, 5 novembre 1926

A Monsieur le Directeur
du Progrès du Saguenay
Chicoutimi.

Monsieur,

Vous serez surpris qu'un étranger s'occupe des affaires de votre région. Je vous dirai tout de suite que je ne suis pas étranger; tant que cela. Je connais passablement la région du Saguenay en général et en particulier le district du Lac St-Jean, où j'ai vécu quelque vingt ans. Si en raison des circonstances j'ai dû quitter cette région, j'y suis resté attaché de cœur, elle est encore ma région.

Je viens de la visiter. J'y ai beaucoup entendu parler de l'inondation des terres. C'est le propos de cette lettre. On en parle à l'hôtel, on en parle en chemin de fer, on en parle en autobus, on en parle un peu partout.

J'ai causé avec des gens de différentes classes. J'ai approché des cultivateurs; j'ai rencontré des professionnels, des curés même. J'ai vu des employés, des marchands, que sais-je encore.

J'ai visité les barrages de l'île Malgou. J'ai visité les terres inondées. J'ai voulu voir de mes yeux.

J'ai prêté une oreille bienveillante à tout ce qu'on m'a dit. J'ai été parfois ahuri, parfois ému, parfois révolté, parfois dégoûté.

J'ai vu rarement par bonheur des particuliers qui moyennant des petites bassesses commises au détriment de leurs concitoyens, ont acheté l'avantage de quelque gain personnel; valets de septième ordre qui n'ont rappelé le chien de la table, dont le col était pelé par la chaîne qui l'attachait. Qu'importe que la chaîne fasse mal au cou pourvu qu'elle soit d'argent.

J'ai vu — et j'en ai été peiné — un type qui depuis longtemps vit grassement en profitant sans fatigue — honnêtement du reste — des sueurs versées sur leurs terres par les habitants et qui trouve étrange que ces habitants ne soient pas heureux de laisser prendre leurs biens et d'en être chassés, pourvu qu'on les paye, un type qui est tout gonflé d'aise en parlant de barrages, de progrès, de millions, comme si ces millions étaient dans sa poche. Eh! bien, je l'ai trouvé étrange, ce type-là.

Je suis tombé un soir avec un petit groupe d'hommes — gens du pays — qui tranquillement assis fumant le cigare en jouant la partie de "bridge". J'ai tenté d'amorcer la conversation sur la question du lac. L'un d'eux a daigné me répondre: "Oh! c'est exagéré, vous savez, c'est exagéré... Pique à tout, n'est-ce pas?"

C'est tout ce qu'il avait à dire sur la question. J'ai voulu savoir en quoi c'était exagéré. Il ne le savait pas et ne voulait point faire effort pour le savoir. Il m'a répété: "C'est exagéré, les cultivateurs sont exagérés". Alors je me suis dit dans mon dedans: tant qu'on ne fera qu'inonder les terres, il y a des gens qui ne s'alarmeront pas. Il me paraît que si le montage du lac affectait telle partie de "bridge", ce serait une affaire autrement grave. Que voulez-vous, chacun s'intéresse aux choses qui vont avec son tempérament.

J'en ai vu plusieurs qui concèdent que voir arriver l'eau sur une terre qu'on vient de semer, c'est déplaisant. Mais ébalis par la puissance d'une grosse entreprise, fascinés par les millions qui s'écoulent pleins d'un respect outré pour tout ce qui est étranger, pleins d'un dédain irrésistible pour ce qui est de chez nous, ils trouvent très justifiable tout ce qui s'est fait. Leur façon de parler est l'équivalent de la formule classique du langage servil, du style d'avachir: "Seigneur lion, en croquant ces faibles bêtes vous leur faites beaucoup d'honneur."

J'ai vu des habitants chefs de nombreuses familles qui, voyant le travail de leur vie englouti sous l'eau, ont le découragement dans l'âme et dans le visage.

J'ai vu avec tristesse des familles de garçons qui envisagent comme une aubaine l'occasion de quitter la terre pour gagner les villes, c'est-à-dire la chance de perdre leur liberté pour devenir mercenaires d'usine.

J'ai vu des cultivateurs inquiets de l'avenir matériel et moral de leur famille.

J'ai vu de ces hommes blessés jusqu'au fond de l'âme, exaspérés de voir violer avec insolence leur droit de propriété.

J'ai vu des centaines de cultivateurs profondément peints de la situation qui leur est faite.

J'ai vu des personnes graves qui approuvent de grand cœur l'attitude fière et juste de ces hommes de la terre qui veulent rester chez eux.

Et moi aussi je les approuve. Et je les félicite.

Il ont crié fort, par bout de temps, pas encore assez fort à mon estime.

Chose étonnante, il s'est trouvé parmi leurs concitoyens même des âmes pacifiques qui ont été troublées par leurs plaintes. Ces pacifiques! ces modérés! Nous les connaissons, nous autres, en ville, les modérés: nous les avons dans les jambes chaque fois qu'il s'agit de défendre une bonne cause. Les modérés! gens qui fatiguent à voir agir les autres. Ils sont toujours les mêmes dans les grandes comme dans les petites occasions.

Pendant que les Allemands armés formaient leurs rangs, de rares sentinelles en France ont osé sonner l'alarme. On les a taxés d'extravagants. Il n'y avait pas de dangers: tels compères, complices de l'ennemi, en faisaient la déclaration rassurante. La foule badaude des modérés s'est assoupie sans crainte, pour se réveiller un peu tard.

On m'assure que certains modérés reprochent encore aux oies du Capitole d'avoir, par leurs cris agaçants, réveillé les Romains. Il est sûr, que, s'il y avait eu à leur place un troupeau de moutons, ces pacifiques bêtes, au risque de s'écraser les unes les autres, se fussent tassées, selon leurs mœurs, le long d'un mur pour livrer passage à l'étranger envahisseur.

J'ai suivi avec passion tout ce que les journaux ont dit sur la question du Lac St-Jean.

J'ai remarqué que seuls les journaux indépendants des partis politiques ont osé allumer la lanterne pour jeter de la lumière sur cette affaire.

J'ai remarqué que les feuilles serviles, les feuilles de chou étaient antipathiques aux cultivateurs.

C'est là un signe que les cultivateurs ont raison.

Où j'ai été blessé dans mon âme de Canadien-français, c'est le jour où j'ai vu dans la "Presse" une chronique infâme. L'auteur disait:

"Il y a dans cette situation un conflit entre l'agriculture et l'industrie. Exactement, dans ce cas, c'est l'industrie qui a le dessus. Comme dans toute bataille il y a des vainqueurs et des vaincus. Il n'est jamais agréable d'être vaincu et condamné, si même l'on a accordé un certain nombre d'heures au condamné pour maudire son juge. C'est ce que font actuellement chose certaine, les condamnés du lac St-Jean. Ils sont vaincus."

J'ai bondi en lisant cette insulte lancée par un Canadien-français, dans un journal Canadien-français à l'adresse de Canadien-français qui n'ont point commis d'autre crime que de demander qu'on leur laisse leurs propriétés. J'ai senti revivre en moi l'ardeur du jeune âge. Si j'avais eu le chroniqueur sous la main, je vous promets qu'il eût avalé son injure.

Même s'il est un chroniqueur chargé de couvrir tant de pouces carrés dans un épais journal, peut-il, sans manquer d'honneur ajouter la bassesse à la sottise?

Où sont-ils, les vaincus?

Nous le savons tous, il y a des défaites glorieuses comme il y a des victoires honteuses; certaines victoires sont des défaites comme certaines défaites sont des victoires.

Pour m'amener à consentir à une manœuvre vile, vous m'écrasez par terre et mettez votre pied sur ma gorge et par le filet de voix qui me reste je continue à dire "non". C'est moi qui suis le vainqueur, vous êtes le vrai vaincu.

L'Allemand a passé sur le corps de la Belgique. Aux yeux de l'univers, le Belge était vainqueur et l'Allemand vaincu. Il a du reste fini par l'être en tous les sens du mot.

Judas a vendu son maître. Mais c'est lui Judas le vrai vendu. Il a fait condamner son Maître, mais c'est lui, Judas, le vrai condamné. Vaincu par son avarice sordide, il a vendu sa conscience et sa vie pour une somme d'argent qu'il n'a du reste pas gardée. Et depuis vingt siècles son nom est le qualificatif des âmes basses, des vendus, des vaincus.

Pour de l'argent, Malvy a trahi ses compatriotes. Protégé par une canaille puissante, il est remonté aux honneurs. Il n'a jamais reconstruit son honneur. Son triomphe n'est pas un vrai triomphe. Malvy est un vaincu.

Et les vaincus, en cette affaire du Lac St-Jean, ce sont ceux-là, grands ou petits, malingres ou ventrus, qui ont les mains liées par des menottes d'argent.

Le chroniqueur de la "Presse" parle de juges. Où sont-ils ces juges-là? Qui donc est juge en cette affaire? De qui parle-t-on en parlant de juges?

Il y a trois parties en cause: Les cultivateurs qui sont propriétaires de leurs terres.

Une compagnie qui sans formalité aucune, a pris possession d'une partie de ces terres.

Un gouvernement qui a participé à cela.

Et l'affaire n'est devant aucun tribunal si ce n'est celui de l'opinion publique.

Cultivateurs du Lac St-Jean, continuez à revendiquer vos droits.

Je connais ici une foule de gens qui, sans avoir l'avantage de vous le dire, vous suivent de loin avec admiration.

Je vous prie, il n'y a pas longtemps un groupe d'ouvriers de la métropole, hommes qui ont connu pour la plupart l'indépendance de la terre et qui gémissent maintenant dans l'étreinte du servage. Ils vous font dire de tenir jusqu'au bout.

Et moi, parce que le chroniqueur de la "Presse", celui qui a bavé seulement sur vous, est supposé originaire du Lac St-Jean, j'ai voulu qu'un autre chroniqueur originaire du Lac St-Jean vous envoie sa sympathie et son encouragement.

Voilà la raison qui a décidé cette lettre.

Alfred Lavoix
(Le Progrès.)

tribunal si ce n'est celui de l'opinion publique.

Cultivateurs du Lac St-Jean, continuez à revendiquer vos droits.

Je connais ici une foule de gens qui, sans avoir l'avantage de vous le dire, vous suivent de loin avec admiration.

Je vous prie, il n'y a pas longtemps un groupe d'ouvriers de la métropole, hommes qui ont connu pour la plupart l'indépendance de la terre et qui gémissent maintenant dans l'étreinte du servage. Ils vous font dire de tenir jusqu'au bout.

Et moi, parce que le chroniqueur de la "Presse", celui qui a bavé seulement sur vous, est supposé originaire du Lac St-Jean, j'ai voulu qu'un autre chroniqueur originaire du Lac St-Jean vous envoie sa sympathie et son encouragement.

Voilà la raison qui a décidé cette lettre.

Alfred Lavoix
(Le Progrès.)

REVENONS AU MIEL

L'alimentation composée de fruits naturels, frais et bien appropriés, est une des conditions capitales de la bonne santé.

Les générations d'autrefois, qui

La toux même de votre bébé
peut être chassée avec le Baume Rhumal. Pas de narcotiques; agréable au goût, adoucissant et très efficace. Petite bouteille, petite dose. 35c. la Bouteille.

BAUME RHUMAL

SCIES SIMONDS
Leurs dents ont une dureté qui maintient la finesse du tranchant sous tous les usages. SIMONDS CANADA SAW CO LTD, MONTREAL, VANCOUVER, ST-JEAN, N.B., TORONTO

Avez-vous remarqué

Le Nouveau
MOON 6-60?

Jamais depuis dix ans n'a paru une annonce de char nouveau, en bas de \$1700, créé spécialement pour les Dames.

Pour de l'argent, Malvy a trahi ses compatriotes. Protégé par une canaille puissante, il est remonté aux honneurs. Il n'a jamais reconstruit son honneur. Son triomphe n'est pas un vrai triomphe. Malvy est un vaincu.

Et les vaincus, en cette affaire du Lac St-Jean, ce sont ceux-là, grands ou petits, malingres ou ventrus, qui ont les mains liées par des menottes d'argent.

Le chroniqueur de la "Presse" parle de juges. Où sont-ils ces juges-là? Qui donc est juge en cette affaire? De qui parle-t-on en parlant de juges?

Il y a trois parties en cause: Les cultivateurs qui sont propriétaires de leurs terres.

Une compagnie qui sans formalité aucune, a pris possession d'une partie de ces terres.

Un gouvernement qui a participé à cela.

Et l'affaire n'est devant aucun tribunal si ce n'est celui de l'opinion publique.

Cultivateurs du Lac St-Jean, continuez à revendiquer vos droits.

Je connais ici une foule de gens qui, sans avoir l'avantage de vous le dire, vous suivent de loin avec admiration.

Je vous prie, il n'y a pas longtemps un groupe d'ouvriers de la métropole, hommes qui ont connu pour la plupart l'indépendance de la terre et qui gémissent maintenant dans l'étreinte du servage. Ils vous font dire de tenir jusqu'au bout.

Et moi, parce que le chroniqueur de la "Presse", celui qui a bavé seulement sur vous, est supposé originaire du Lac St-Jean, j'ai voulu qu'un autre chroniqueur originaire du Lac St-Jean vous envoie sa sympathie et son encouragement.

Voilà la raison qui a décidé cette lettre.

Alfred Lavoix
(Le Progrès.)

consommaient moins d'aliments surexcitants et de produits industriels, étaient robustes. De nos jours, les fléaux de l'alcoolisme (boissons distillées), du carnisme (excès de viande) et du sucrisme (sucres chimiques) épuisent la race et la conduisent aux maladies de dégénérescence (tuberculose, cancer, foie, débilité infantile).

Le type de l'aliment industriel et dénaturé est fourni par le sucre et le glucose. L'un est extrait de la betterave et purifié à l'aide de la chaux, de l'acide carbonique, du soufre, du sang de bœuf, du noir animal, etc. L'autre est fabriqué artificiellement par action de l'acide sulfurique sur les résidus d'amidonnerie.

Ce sont ces aliments morts, irritants, dévitalisés et déminéralisés, dont on se sert avec excès dans la nourriture et dans la fabrication des confiseries, des sirops et des conserves de fruits. Leur emploi provoque, à la longue, l'inflammation des muqueuses de l'estomac et de l'intestin, la fatigue du foie, l'acidification des humeurs, la déminéralisation des tissus, la surexcitation, puis l'épuisement des centres nerveux. C'est ainsi que se prépare la venue des maladies arthritiques et infectieuses.

On ne saurait donc trop recommander de réduire l'usage du sucre d'épicerie et de s'abstenir des sucreries nocives faites au glucose. On devrait les considérer plutôt comme des condiments chimiques redoutables que comme des aliments

nécessaires.

Le vrai sucre ne se fabrique pas. On le récolte, à l'état naturel, dilué dans les fruits et concentré dans le miel. Pris sous ces formes agréablement parfumées, vitalisées et minéralisées, le sucre est bienfaisant, car il vivifie l'organisme et fortifie les muscles. Il est une source de santé et un agent de guérison.

Le miel représente la quintessence des fleurs, le trésor le plus pur de la vie végétale, recueilli par

les abeilles dans les corolles et emmagasiné dans leurs beaux rayons dorés. Consumé en nature ou sous forme de pain d'épice ou de confitures, il devrait prendre une place prépondérante qu'il mérite et paraître sur toutes les tables.

Dr P. Carton.

P. S.—La Province de Québec produit le miel le plus doux et le plus succulent au monde.

L'arome qu'exhale

LE THÉ

"SALADA"

révèle la qualité parfaite de la feuille.

L'excellence de cette qualité ne varie jamais.

Etiquette brune, 75c. Mélange Orange Pekoe, 85c.

La Toilette de Votre Maison

C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie.

10, rue Des Forges.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

Cadeau pour les fêtes

Il a été décidé à une assemblée des photographes de

L'Association des Photographes de la Vallée du St-Maurice,

de donner à toutes les personnes qui

feront faire une douzaine de portraits, à leurs ateliers, durant le mois

de décembre 1926,

UN GRAND PORTRAIT GRATIS

P.-F. PINSONNEAULT, Président.

M.-F. LAWLESS, Secrétaire.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

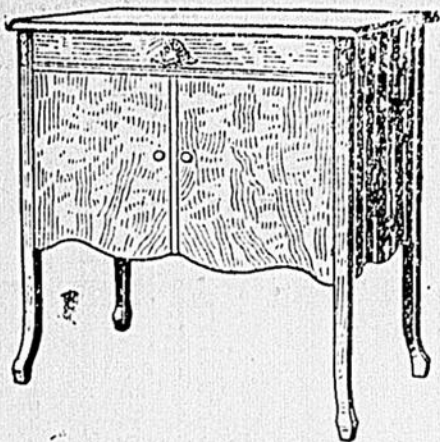
264, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

249

ALARIE & FRÈRE

C.W. LINDSAY LIMITED

PIANOS, ORGANS, PHONOGRAPHS



Le nouveau Phonographe BRUNSWICK

Indiscutablement le meilleur des nouveaux modèles de Phonographes.

Laissez-nous vous le prouver.

Prix depuis

\$155.

Paiements faciles et très bas. \$2.00 par semaine.



134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

LE TOURISME D'HIVER DANS LA COLOMBIE BRITANNIQUE

La population de la Colombie Britannique se prépare à recevoir plus de touristes cet hiver et d'après les demandes de renseignements reçues par les agents de voyageurs dans l'Ouest, le trafic vers la côte du Pacifique sera le plus considérable depuis plusieurs années, dit M. R. Creelman, de passage à Montréal ces jours derniers par affaires.

On remarque aussi dans l'Ouest une tendance plus grande à choisir la côte du Pacifique de préférence à la Californie et à la Floride comme station hivernale. Comme question de fait, le climat très doux de la côte canadienne du Pacifique se prête admirablement aux villégiatures, même en hiver.

Parlant du trafic de l'été, M. Creelman disait qu'il avait établi un nouveau record dans l'Ouest. Des milliers d'américains ont traversé la frontière pour venir passer leurs vacances à Jasper Park Lodge et à d'autres endroits des Rocheuses. On a aussi remarqué un plus grand nombre de touristes canadiens venant de l'Est, ce qui fait espérer que les canadiens prendront de plus en plus l'habitude de visiter leur pays si riche en pittoresque et en attractions de toutes sortes.

UNE IMPORTANTE CONSIGNATION DE RENARDS ARGENTES

Elle passe par Montréal, en route pour Toronto, par voie du Can. National venant des Provinces Maritimes.

L'une des plus riches consignations d'animaux vivants qui ait jamais passé par Montréal est arrivée à la gare Bonaventure.

Elle se composait de renards argentés en route pour la foire d'hiver de Toronto et tenait dans un fourgon spécial des messageries du Canadien National. Elle venait des Provinces Maritimes.

Le wagon contenant cette consignation évaluée à un million de dollars fut accroché au train de Toronto du C.N.R.

Deux autres voitures spéciales transportèrent 50 éleveurs de renards de l'île du Prince Edouard, propriétaires de la consignation. Parmi eux l'on remarquait Peter G. Clark, président de la Canadian Silver Black Fox Association, George Callbeck, G.-S. Sharp, John A. Lea, Dr. Lockhard, A.-A. Lockhard, A.-W. Callaghan, A.-E. McLean, Thomas Crowthers, Charles Black, etc.

L'expédition de renards argentés demande beaucoup de soins mais ceux qui ont passé par Montréal étaient en parfaite condition.

LE VOYAGE D'ALAIN GERBEAULT

Paris—Alain Gerbault est un jeune marin audacieux. On sait qu'il a voulu réaliser la gageure du voyage seul à travers les étendues océaniques, sur un petit cotre de huit tonneaux, le Fire-Crest où il est à la fois son propre capitaine et son propre matelot.

Une première entreprise, couronnée de succès, en 1923, de Gibraltar à New-York, l'engagea à tenter sa chance sur le Pacifique, le 1er novembre 1924, par le canal de Panama et les îles Marquises.

Jusqu'à présent, ces voyages vraiment au long cours s'étaient effectués sans incident appréciable. Mais cette fois-ci la croisière transpacifique d'Alain Gerbault a dû être interrompue en Polynésie où il s'était arrêté aux îles Wallis ou Ouvéa, qui sont des possessions françaises.

La chaîne de mouillage du Fire-Crest, s'étant brisée, le cotre s'est échoué sur des récifs de corail et a perdu sa saute quille de plomb.

Alain Gerbault, immobilisé par cet accident, qu'il ne pouvait réparer, a fait appel à l'aide de la marine française et, en attendant, s'est mis à étudier les mœurs des indigènes.

Dès qu'il a été informé de cette avarie, le ministre de la Marine, M. Georges Leygues, a invité immédiatement par T. S. F. la Cassiopée, qui est en croisière dans le Pacifique, à prêter assistance au Fire-Crest.

Trois jours après, la Cassiopée fit savoir qu'elle se rendait aux Wallis.

Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

J.-J. Rousseau (Emile)



GRANDE REDUCTION

sur tous

NOS MANTEAUX EN FOURRURES

Seal uni,
Seal avec écureuil,
Mouton de Perse,
Rat musqué.

Tous ces manteaux sont "finis" de première classe et garantis.

N'achetez pas avant d'avoir vu notre assortiment, le plus complet en ville.

Prix étonnants.

MAISON LOUIS
30, Des Forges

TEL. 1074

(En face du marché)
TROIS-RIVIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'MERE

Nos édiles du Conseil ont tenu récemment une importante assemblée à laquelle furent présents: MM. les échevins J.-O. Pelletier, Georges Trotter, Arthur Surprenant et L.-W. Ricard. En l'absence de M. le Maire Guibord, retenu par la maladie, la réunion fut présidée par M. Arthur Surprenant, premier adjoint.

Le secrétaire donne communication d'une lettre du Gérant de la Cité M. J.-A. Bernier, couvrant les trois premiers mois de l'année fiscale.

Une autre lettre du Gérant de la Cité est lue concernant l'administration des fonds d'amortissement par les Fidéjars conjoints et la Québec Saving & Trust. Une proposition est alors adoptée autorisant Son Honneur le Maire et le Gérant de la Cité, constituant les fiduciaires conjoints de la Cité à rencontrer la Québec Saving & Trust Co., les fidéjars de la cité pour discuter les placements de fonds de la Cité, en vue de l'achat de valeurs pour le fonds d'amortissement.

On donne autorisation au secrétaire de substituer, aux rôles d'évaluation et de perception de la cité, le nom de Mme Vve W. Paquet à celui de M. Edouard Thérien pour une propriété située au coin des rues Laing et Laurier.

Le conseil, fidèle à sa devise d'avancement et de progrès, fait revivre la fameuse question du pont sur le St-Maurice et adopte unanimement la résolution suivante: laissant entendre, par le fait, que cette question ne restera lettre morte que lorsque ce pont sera construit.

ATTENDU que ce conseil a déjà fait des démarches pour réaliser la construction d'un pont à Grand'Mère, sur la rivière St-Maurice;

ATTENDU que ce conseil désire obtenir des renseignements supplémentaires relativement à la nature du lit de la rivière en vue de l'érection des piliers du dit pont;

ATTENDU que le Gouvernement Fédéral, d'après les informations que le conseil a reçues, possède tout l'outillage nécessaire aux dits travaux de sondage;

A CES CAUSES il est proposé par M. l'échevin L.-W. Ricard, secondé par M. l'échevin Georges Trotter:

QUE ce conseil demande à M. Arthur-L. Desautels, député Fédéral du Comté de Champlain, de faire les démarches nécessaires pour obtenir du Gouvernement d'Ottawa, les ingénieurs et les instruments requis pour effectuer les dits travaux de sondage dans le plus bref délai possible;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. Art.-L. Desautels, député fédéral de Champlain et à M. Willie Grant, député au provincial du même comté.

—Une autre question de prime importance pour l'avancement du tourisme dans notre région est certainement celle de la question de la navigation sur le St-Maurice entre notre ville et la ville de La Tuque.

Nos édiles du conseil sont fortement décidés de pousser activement ce projet et selon les informations ils réussiront dans l'accomplissement de ce projet qui est appelé à attirer vers notre ville et toute la région du St-Maurice, un flot de touristes. Voici la résolution adoptée en vue de l'exécution de ce projet et adressée à The St-Maurice River, Boom & Driving Co.

Proposé par M. l'échevin L.-W. Ricard, secondé par M. l'échevin Georges Trotter: Que ce conseil autorise le secrétaire-trésorier à demander à The St-Maurice River Boom & Driving Co. Ltd., qu'est-ce que cette compagnie a l'intention de faire durant l'hiver afin de rendre la rivière St-Maurice navigable au printemps de 1927, entre Grand'Mère et La Tuque, vu que cette compagnie a demandé un délai de 12 mois, à partir du printemps de 1926 pour effectuer l'ouverture de la dite navigation.

Que copie de la présente résolution soit transmise à M. Art.-L. Desautels, député fédéral de Champlain.

Nos édiles adopteront une résolution pour féliciter les Dames charitables de la cité de Grand'Mère du succès de leur tombola au profit des pauvres, et qui ont lieu récemment dans la salle des promotions de l'Hôtel de Ville. Copie de cette résolution sera envoyée à Mme John Desbiens, présidente du dit comité des Dames Charitables.

—On donne autorisation au Gérant de la cité de faire faire un certain nombre de boîtes automatiques qui seront installées sur les rues de la cité, au besoin.

—Le conseil autorise le paiement du compte de médecin du Dr J.-C.-A. Ricard lors de la maladie de feu Alphonse Regnière, un ancien employé municipal.

Lecture d'une lettre de M. J.-P. Dutil, arpenteur-géomètre de cette ville au sujet de certains tra-

UN CADEAU QUI VIVRA

Que de fois n'avez-vous pas reçu de ces cadeaux qui éblouissent mais ne disent rien.

C'est que ces attentions que l'on vous prodigue ne sont que formalités, souvent intéressées.

Mais combien va plus à l'âme ce cadeau qu'une pensée pieuse a fait choisir entre mille.

A la Librairie de l'Imprimerie St-Joseph on trouve une infinité de ces beaux objets et le prix en est très abordable.

En passant sur la rue Hart, arrêtez un instant au No 3. De la vitrine à la porte il n'y a qu'un pas.



L'IMPRIMERIE ST-JOSEPH

3, RUE HART,

LES TROIS-RIVIERES.

vaux concernant le cadastre. Cette question est référée au comité général pour étude.

A l'unanimité M. l'échevin Arthur Surprenant est réélu premier adjoint pour un autre terme de trois mois.

CONCERT MARCEL HUBERT A L'HOTEL-DE-VILLE

C'est jeudi soir, le 2 décembre, en la salle de l'Hôtel de Ville, qu'aura lieu le 3ème Concert des "Jeu de Musique" organisés par MM. Houde et Cloutier. Le jeune Marcel Hubert, violoncelliste, sera au programme avec sa sœur Yvonne, comme pianiste. Marcel Hu-

bert entra au Conservatoire de Paris à 11 ans et en sortit à 15 ans avec un 1er Prix et une première médaille de lecture à vue. Il débuta aux concerts Colonne à 14 ans et créait une impression extraordinaire sur le public et les critiques. Yvonne Hubert, à l'âge de 7 ans, se faisait remarquer par Fauré et Cortot; à 11 ans, était 1er prix de Conservatoire à Lille. De 13 à 16 ans, elle suivit la classe de Cortot et en sortit avec un 1er Prix.

Ces deux jeunes artistes nous donneront un programme très attrayant et débiteront par une Sonate de Rachmaninoff. Marcel Hubert jouera Adagio et Allegro de Boccherini, les Chants Russes de Lalo, Menuet de Debussy, Danse Hongroise. Yvonne Hubert jouera le Jeune Homme de Ravel et Nocturne de Scriabine pour la main gauche

seulement. Les billets pour ce Concert sont actuellement en vente à la Maison de Musique J.-S. Rivard où le Plan de la salle est déposé. Les personnes en dehors de la ville peuvent se réserver de bonnes places en écrivant aux organisateurs, au No 159, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Comprenez une bonne fois qu'il existe un Juge équitable, que ce Juge suprême, quoique la bonté et la miséricorde même, quand il se rencontre de notre part qu'obstination, permet tôt ou tard à la justice de suivre son cours; et s'il voit que, bravant les traits de sa colère, nous persévérons dans nos révoltes et notre endurcissement, il en vient alors au dernier et au plus terrible des châtiments, je veux dire la damnation éternelle.



Ils sauront que c'est un cadeau de meilleure qualité s'il porte notre marque



For the woman—a gift of silk! Many exquisite patterns to choose from, in either a complete table service or individual pieces. Or perhaps a necklace, bar pin, ring, vanity case—or a Gruen Watchlet, for that most important name.



For the man—a set of cuff links, studs, watch chain, cigarette case, ring, scarf pin—or a handsome Gruen Watch! No end to the list of gifts combining usefulness and beauty—the kind every man appreciates.

Le nom sur la boîte! C'est ce qu'ils regarderont tout de suite après la première surprise de la réception de votre cadeau.

Et ils sauront que c'est un cadeau choisi avec soin et avec goût, qu'il porte la marque de notre magasin. Car chacun reconnaît notre marque comme une garantie de la plus haute qualité—appuyée sur une réputation indiscutée.

Nos vitrines sont tout étincelantes de cadeaux variés, à un prix qui conviendra à tous vos desirs.

Consultez-nous aujourd'hui pour avoir des cadeaux qui durent, et que la marque de notre magasin assure doublement à ceux à qui vous voulez faire plaisir, de la valeur du cadeau que vous leur faites.



Select your gifts now! Disappointment is nearly always the price you pay for a hasty, last-minute buying. Come in today. Make your purchases early. We have a large variety of Gruen watches and gifts. Especially interesting to our customers. Gruen Watches in all the latest models.

W.-H. FONTAINE
vérificateur de la vue et des montres des employés du C.P.R.
492, rue St-Maurice Tél. 965 Les Trois-Rivières.



POUR VOUS, MESSIEURS

Les Pardessus de **BLAIS & FRÈRE** se reconnaissent au fini de leurs lignes et à la haute qualité de leurs tissus.

AVANT DE VOUS DECIDER A ACHETER VENEZ LES VOIR.

Prix de \$15. à \$27.

BLAIS & FRERE

181, rue Notre-Dame,

Tél. 385w

Les Trois-Rivières